



GUIDE PRATIQUE

2023-2024



Commune de Nozay

*Tout ce dont vous avez besoin,
à portée de main !*

LOPES FRERES
Tous corps d'états

- Peinture
- Plomberie
- Électricité
- Maçonnerie générale
- Dépannage

M. Lopes
06 61 38 27 54
lopes.freres@gmail.com

lopes_freres
Entreprise Lopes Frères
lopesfreresrenovation.com

C.F.V
CONCEPTION
FENÊTRES & VÉRANDAS

47 quai Maurice Riquiez
91100 Corbell-Essonnes
Devis gratuit - 01 60 75 10 85
cfv.commercial@orange.fr
www.cfv-verandas.com

AUTO ÉCOLE DE NOZAY

LA RÉUSSITE

L'ÉLÈVE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

01 69 80 69 16
autoecoledenozay@orange.fr

2 bis, Place de la Mairie
91620 NOZAY

Editorial



Chères Nozéliennes, chers Nozéliens,

Nous espérons que l'été vous aura été apaisant et surtout reposant. Nous sommes heureux de vous retrouver au travers de notre guide pratique.

Il vous accompagnera pour toutes les informations utiles à votre vie quotidienne : Effectuer vos démarches administratives, rencontrer nos associations, nos commerçants, nos artisans, prendre soin de vous grâce à nos professionnels de santé...

Cette année nous sommes fiers de vous annoncer que Nozay a l'honneur de compter 2 nouveaux parrains, marraines pour les sports. Nathalie Dechy grande joueuse de tennis nationale et internationale ayant décroché 3 titres du grand chelem deux fois de suite à l'US open en double dames (2006-2007) et Roland Garros en double mixte (2007), sélectionnée en équipe de France où elle aura disputé une finale en 2004 sera donc la marraine de nos courts de tennis couvert et de notre club.

Wenceslas Lauret sera quant à lui le parrain de notre nouveau terrain de rugby en herbe. Joueur du Racing 92 dans l'élite du rugby (Top 14), il participe à 4 tournois des

6 nations entre 2014 et 2019, vainqueur du championnat de France en 2016.

Nous sommes honorés par de tels palmarès et sommes sûr que cela saura susciter des vocations.

Toujours dans le cadre sportif et bien-être, Nozay se dote d'un parcours de santé réparti sur l'ensemble de son territoire pour vous permettre un accès toujours plus simple à une activité physique au quotidien. Venez découvrir le premier point à Villarceau dès le 9 septembre 2023.

J'en profite pour remercier l'ensemble de nos bénévoles qui dynamisent notre tissu associatif et donnent de leur temps aux autres. Tout ceci est précieux pour notre village.

Par ailleurs, l'accessibilité des services publics étant primordial, dès le 1^{er} septembre les horaires de la mairie seront adaptés avec une ouverture plus tôt et une plus tardive, le mardi jusqu'à 19H00. Retrouvez les nouveaux horaires dans ce guide en page 10.

Belle et bonne rentrée à tous, prenez soin de vous et des autres.

Guide pratique
2023-2024

Vos élus



Didier PERRIER
Le Maire

Les adjoints



Denis TOULLIER
Chargé des Travaux,
des Nouvelles Technologies et
des Commerces



Véronique MESLIN
Chargée des Affaires
Scolaires, de l'Enfance
et de la Jeunesse



Christian FOURNÈS
Chargé de la Transition
Ecologique, de l'Environnement
et de l'Urbanisme



Chantal BOURGES
Chargée de la Culture
et de l'Évènementiel



Yves FACHE
Chargé de l'Aménagement du
Territoire et des Grands Projets



Chrystelle LAUVAND
Chargée de la Petite
Enfance



Christine PORCHERON
Chargée du Sport
et de la Musique



Patrice FEILLAULT
Chargé de la Solidarité,
de l'Action Sociale,
de la Santé et du Handicap

Les conseillers municipaux délégués



Fabien LE BLEVEC
Chargé du Développement
Numérique et des Commerces



Laurent KABICHE
Chargé de l'Hygiène
et de la Veille Publique



Caroline VIVIEN
Chargée des Finances



Franck MONMASSON
Chargé de la Jeunesse



Stella CHENE
Chargée de la Communication



Eve SAUQUES
Chargée de la Santé
et du Handicap

Les conseillers municipaux de la majorité



Ludovic
LACOMBE



Catherine
MARLIÈRE



Laurence
RENAUD



Robert
DE BENEDICTIS



Carmen
LECLERCQ



Stéphane
BLANC

Les conseillers municipaux de l'opposition



Raphaël
BERNARD
Passionnément Nozay



Mireille
MORISSEAU
Passionnément Nozay



Alain
BEAUJEAN
Passionnément Nozay



Christiane
ROBIN
Passionnément Nozay



Pascal
GOUTY
Passionnément Nozay



Muriel
ARONDEL
Passionnément Nozay

Notre ville citoyenne

Conseil Municipal

Les séances du Conseil Municipal sont publiques et présidées par le Maire.

Le Conseil Municipal prend les décisions sur les orientations de la municipalité et organise les services publics, dans le respect des finances locales. Il adopte les délibérations et émet un avis à la majorité absolue lors d'un scrutin.

Les comptes rendus des délibérations sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune.

Commissions Municipales

Les commissions siègent à huis-clos.

Le Maire est président de toutes les commissions. Au nombre de dix, chacune des commissions est composée de membres répartis à la proportionnelle des groupes représentés au Conseil Municipal.

Les commissions ont pour mission l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal.

| Dénomination des commissions | Membres des commissions | |
|---|---|---|
| Administration générale, Ressources Humaines Finances | Didier PERRIER Catherine MARLIÈRE Christian FOURNÈS | Caroline VIVIEN Denis TOULLIER Alain BEAUJEAN |
| Travaux Nouvelles technologies Commerces | Didier PERRIER Yves FACHE Christian FOURNÈS | Denis TOULLIER Fabien LE BLEVEC Alain BEAUJEAN |
| Affaires scolaires Enfance Jeunesse | Didier PERRIER Franck MONMASSON Stéphane BLANC | Véronique MESLIN Chrystelle LAUVAND Muriel ARONDEL |
| Petite enfance | Didier PERRIER Caroline VIVIEN Stéphane BLANC | Chrystelle LAUVAND Véronique MESLIN Muriel ARONDEL |
| Transition écologique Environnement Urbanisme | Didier PERRIER Yves FACHE Ludovic LACOMBE | Denis TOULLIER Christian FOURNÈS Mireille MORISSEAU |
| Culture Événementiel | Didier PERRIER Robert DE BENEDICTIS Eve SAUQUES | Chantal BOURGES Christine PORCHERON Raphaël BERNARD |
| Aménagement du territoire Grands projets | Didier PERRIER Denis TOULLIER Franck MONMASSON | Yves FACHE Christian FOURNÈS Mireille MORISSEAU |
| Solidarité - Action sociale Santé - Handicap | Didier PERRIER Carmen LECLERQ Eve SAUQUES | Patrice FEILLAULT Franck MONMASSON Christiane ROBIN |
| Sport Musique | Didier PERRIER Robert DE BENEDICTIS Laurent KABICHE | Christine PORCHERON Laurence RENAUD Pascal GOUTY |
| Sécurité | Didier PERRIER Yves FACHE Carmen LECLERCQ | Laurent KABICHE Denis TOULLIER Raphaël BERNARD |

Communauté d'agglomération Paris-Saclay



21 rue Jean Rostand
91898 Orsay Cedex
☎ 01 69 35 60 60
🌐 www.paris-saclay.com

La Communauté Paris-Saclay regroupe 27 communes pour un territoire intégrant 318 000 habitants. Avec 145 000 emplois et plus de 60 000 étudiants, elle concentre de multiples facteurs d'attractivité.

Elle assure également des services opérationnels pour les usagers, tels que la collecte et le traitement des Ordures Ménagères, et la gestion de l'eau et de l'assainissement.

La Communauté Paris-Saclay est administrée par le Conseil Communautaire qui décide des actions et des projets à engager pour le territoire dans le cadre des compétences de l'agglomération.

Le bureau communautaire réunit, autour du président, les vice-présidents et les conseillers délégués. L'ensemble des 27 communes est représenté au sein de ce bureau.

Les commissions thématiques étudient les dossiers en amont du Conseil Communautaire.

Président : Grégoire DE LASTEYRIE (Palaiseau)

Vos représentants au sein de l'agglomération :

Didier PERRIER (titulaire)
Délégué à l'eau potable et à l'accompagnement de l'entrepreneuriat
Président du WIPSE (Pépinières d'entreprises)
Véronique MESLIN (suppléante)

27 communes membres

Ballainvilliers, Bures-sur-Yvette, Champlan, Chilly-Mazarin, Epinay-Sur-Orge, Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, Igny, la Ville-du-Bois, Les Ulis, Linas, Longjumeau, Marcoussis, Massy, Montlhéry, Nozay, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Saules-les-Chartreux, Vauhallan, Verrières-le-Buisson, Villebon-sur-Yvette, Villejust, Villiers-le-Bâcle et Wissous.



Population : 318 000 habitants

Superficie : 186 km²

Budget

Le budget primitif 2023 s'élève à 340 millions d'euros.

Les 10 compétences de Paris-Saclay

- Développement économique et innovation,
- Aménagement du territoire,
- Voiries et espaces publics,
- Environnement et développement durable,
- Transports et mobilités,
- Politique de la ville,
- Insertion et emploi,
- Culture et sport,
- Assainissement,
- Déchets.

Des services à votre disposition

Mairie de Nozay
Place de la Mairie - 91620 Nozay
mairie@nozay91.fr
www.nozay91.fr

Pôle population

Accueil / Etat-civil
01 64 49 58 00
01 64 49 58 02

**Affaires scolaires, périscolaires,
petite enfance & régie**
01 64 49 58 03 / 19

Affaires sociales / CCAS
01 64 49 58 18
ccas@nozay91.fr

Lundi
de 15h à 17h30

Mardi
de 8h30 à 12h et de 15h à 19h

Mercredi et jeudi
de 8h30 à 12h et de 15h à 17h30

Vendredi
de 8h30 à 12h et de 15h à 17h

Samedi
de 9h à 12h



**Secrétariat du Maire /
Direction générale des services**
01 64 49 58 12
mairie@nozay91.fr

Urbanisme / Environnement
01 64 49 58 06 / 13
urbanisme@nozay91.fr
Sur rendez-vous

**Direction des Affaires Culturelles /
Communication**
01 64 49 58 20 / 23
com@nozay91.fr

Conservatoire de musique et de danse
Centre culturel Robert Hossein
Rue des pylandries
06 24 39 78 29
conservatoire@nozay91.fr

Médiathèque Francis Huster
Espace Francis Huster
4, ter rue du gros chêne
01 64 49 58 22
mediathèque@nozay91.fr

Salle multimédia
Espace Francis Huster
4 ter rue du gros chêne
01 64 49 58 29
sallemultimedia@nozay91.fr

Associations
07 50 15 17 19
association@nozay91.fr

Bâtiment enfance «Le Petit Prince»
Bâtiment enfance «le petit prince»
1, rue des verts près

Multi-accueil
01 69 49 93 14

Accueil de loisirs
01 69 01 81 30



Police municipale
Bâtiment du gros chêne
4, rue du gros chêne
01 69 01 52 34
Sur rendez-vous
du lundi au vendredi de 8h à 17h30
et le samedi de 9h à 12h

Centre technique municipal
Zone artisanale de la butte
3, rue Edison
01 64 49 57 57
servicetechniques@nozay91.fr

Cimetière
Rue Jules Vernes
ouvert :

- 01/11 au 31/03 de 9h à 17h
- 01/04 au 31/10 de 8h à 19h30

Service municipal de la jeunesse
Espace Francis Huster
4, ter rue du gros chêne
01 64 49 58 24
01 64 49 58 26
servicejeunesse@nozay91.fr

Service info jeunesse
Espace Francis Huster
4, ter rue du gros chêne
01 64 49 58 29
serviceinfojeunesse@nozay91.fr

Salle municipales & gymnases

Centre culturel Robert Hossein
Rue des pylandries

Centre sportif Pierre Dupuis
Rue Pasteur

COSEC
Rue de Versailles

Salle Arthur Rimbaud
Parking de la Mairie

Centre sportif Pedro Pauleta
Rue du Mesnil Forget

Maison des activités culturelles
8, chemin de belle épine

Site de Villarceau
1, route de Villejust

- Tennis couverts
- Halle des sports
- Stade de villarceau
- Maison des sportifs
- City stade
- Terrain de basket

Services publics, où s'adresser ?**Carte nationale d'identité & passeport biométrique**

34 communes équipées en Essonne.

Attention : Nozay n'instruit pas les demandes de carte d'identité et de passeport.

Veillez vous référer à la liste suivante :

Angerville, Arpajon, Athis-Mons, Brétigny-sur-Orge, Breuillet, Brunoy, Chilly-Mazarin, Corbeil-Essonnes, Dourdan, Draveil, Etampes, Etréchy, Evry-Courcouronnes, Gif-sur-Yvette, La Ferté Alais, Lardy, Les Ulis, Longjumeau, Massy, Mennecey, Melly-la-Forêt, Montgeron, Morangis, Palaiseau, Ris-Orangis, Saclas, Savigny-sur-Orge, Vigneux-sur-Yvette, Vigneux-sur-Seine, Viry-Châtillon, Yerres.

Pré-demande en ligne sur :

<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Pièces à fournir :

www.services-public.fr

Recensement citoyen**Mairie du domicile**

Tous les jeunes Français (filles et garçons) ayant atteint l'âge de 16 ans doivent impérativement se faire recenser.

Pièce à fournir :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française,
- Livret de famille des parents.

Livret de famille**Mairie du domicile**

Duplicata à demander à la mairie du domicile.

Mariage

Mairie du domicile ou de la résidence de l'un des deux conjoints ou de leurs parents

- Carte nationale d'identité,
- Justificatif de domicile de - de 3 mois
- certificat de célibat et de coutume (pour les nationalités étrangères),

Pour plus d'informations, rendez-vous en mairie.

PACS**Mairie du domicile**

- Déclaration et convention,
- carte nationale d'identité,
- certificat de célibat et de coutume (pour les nationalités étrangères)

Pour plus d'informations, rendez-vous en mairie.

Copie de l'acte de décès

Mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt

Carte nationale d'identité du demandeur, nom, prénom(s) et date du décès du défunt.

Déclaration du décès

Mairie du lieu de décès

- Livret de famille
- Certificat de décès

Extrait ou copie de l'acte de naissance ou de mariage

Mairie du lieu de naissance ou de mariage et par courrier ou internet selon les communes

- Une pièce d'identité et préciser ses noms, prénoms, date de naissance, date de mariage, noms des époux, noms et prénoms des parents,
- joindre une enveloppe timbrée pour le retour.

Légalisation de signature

Mairie du domicile

Pièce d'identité à l'adresse de nozay ou justificatif de domicile.

Attention, un délai de 24 à 72h est nécessaire.

Certificat de nationalité française

Greffe du tribunal judiciaire d'Evry

Casier judiciaire extrait n°3

Casier judiciaire national

107, rue du Landreau 44079 Nantes Cedex.7

Site : www.service-public.fr

Déclaration de naissance

Mairie de lieu de naissance

livret de famille, carte d'identité et certificat du patricien.

Reconnaissance

Toutes les mairies

Pièces d'identité et justificatif de domicile.

Carte d'invalidité pour les mutilés de guerre

Mairie du domicile

Pièce attestant de la qualité du pensionné et dernier talon ou avis de paiement de pension.

Certificat de non-gage

Sous-préfecture

<http://www.essonne.gouv.fr>

Carte grise

En ligne uniquement sur :

<http://immatriculation.ants.gouv.fr>

Pour les personnes n'ayant pas accès à internet, un point numérique est à votre disposition en préfecture de 9h à 12h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Carte senior

Toutes les gares

Cartes d'invalidité

Mairie du domicile

Photo d'identité, formulaire pour le certificat médical à retirer en mairie, copie de la carte d'identité et justificatif de domicile.

Carte de priorité pour les mères de famille

S'adresser à la caisse d'allocations familiales

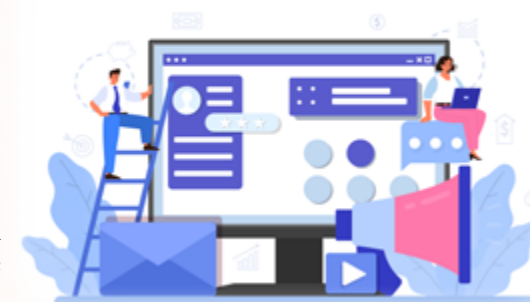
Elections

Servicepublic.fr

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (si recensement fait à 16 ans), ainsi que pour les personnes ayant la nationalité française depuis 2018.

Pour toutes autres situations (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez vous inscrire sur le site : www.service-public.fr

Online Service

Services publics, où s'adresser ?**Préfecture**

Boulevard de France
91000 Evry
01 69 91 91 91

Sous-préfecture

Avenue du Général de Gaulle
91120 Palaiseau
01 69 91 91 91

Centre des finances publiques

6, avenue de France
91300 Massy
01 69 93 58 00

34, avenue du 8 mai 1945
91120 Palaiseau
01 69 31 78 78

La Poste**Agence postale de Nozay**

Place de la Mairie, 91620 Nozay

Horaires :
mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 17h30
mercredi de 9h à 12h
Renseignements guichets pour les partic-
liers : 36 31

Gendarmerie

1, rue Louis Renard
91620 Nozay
01 69 63 25 00
17 - URGENCE

Justice**Tribunal judiciaire (ex TGI)**

9, rue des Mazières
91000 Evry
01 60 76 78 00

Tribunal d'instance

11, avenue du Maréchal Leclerc
91160 Longjumeau
01 69 10 26 50

Tribunal administratif

56, avenue de Saint-Cloud
78000 Versailles
01 39 20 54 00

Tribunal de commerce

1, rue de la Patinoire
91011 Evry Cedex
01 69 47 36 50

Conseil des Prud'hommes

20 avenue du Maréchal Leclerc
91160 Longjumeau
01 64 48 80 40

Inspection du travail

Grand Place de l'Agora
91000 Evry
01 60 79 70 70

Plateforme écologique

RD59 - chemin des boeufs
91620 Nozay
01 69 63 81 10

Météo

Météo départementale
N°vert : 0 800 87 91 92
www.meteofrance.com
32 50

Action sociale

Le CCAS ou Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif présidé de droit par le Maire et disposant de son propre conseil d'administration.

Il est situé au sein de la Mairie représenté par l'agent en charge du service social. Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées.

Il peut mettre en oeuvre des moyens ou des structures de concertation et de coordination.

En proximité, l'agent en charge du CCAS écoute, oriente, accompagne dans leurs démarches administratives et d'accès aux droits sociaux les personnes démunies ou en difficulté qui font appel à lui ou qui lui sont signalées par des tiers.

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale, concernant notamment l'hébergement pour les personnes âgées, les personnes handicapées,

l'allocation solidarité des personnes âgées (ASPA) et l'obligation alimentaire. Les missions quotidiennes du CCAS :

- L'accueil, l'écoute et l'orientation des usagers,
- L'accompagnement et le suivi des bénéficiaires des aides légales et facultatives,
- La mise en relation avec des partenaires appropriés (Conseil Départemental, MDPH, Caisse de Dépôts et des Consignations ...)
- Il travaille en collaboration avec la Maison Des Solidarités (M.D.S), des Ulis et plus particulièrement avec l'assistante sociale référente de notre secteur. Cette dernière assure les permanences sur rendez-vous. Les permanences MDS sont suspendues pendant la période estivale et reprennent en septembre sur RDV. Il est impératif de contacter le standard de la MDS, afin d'obtenir un rendez-vous avec l'assistante sociale.

Centre communal d'action sociale

01 64 49 58 18

Accueil sur rendez-vous

Sport seniors

Les lundis de 8h45 à 10h

Venez découvrir et vous exercer, dans la bonne humeur et la convivialité, à différents sports adaptés à toutes conditions physiques

Si vous souhaitez vous inscrire contacter le CCAS de la commune au 01 64 49 58 18.



Aides sociales

Les aides sociales légales et facultatives aux personnes en difficulté, âgées ou handicapées concernent :

- La domiciliation des personnes sans domicile stable,
- L'allocation personnalisée d'autonomie (APA-ASPA),
- Les dossiers d'aides sociale et d'obligation alimentaire,
- Les demandes de logements social

Les demandes de logement social ou renouvellement se font directement sur internet :

www.demande-logement-social.gouv.fr

- Les repas à domicile accessibles 7J/7 et livrés du lundi au vendredi,
- La téléassistance qui permet aux personnes âgées ou handicapées de rester à domicile en toute sérénité et d'obtenir rapidement de l'aide ou des secours 24h/24 et 7j/7,
- Les aides aux transports : chèque taxi, carte Améthyste, Pass Navigo.

D'autres dossiers sont disponibles auprès de la Maison Départementale des Solidarités :

- Les dossier de surendettement,
- Les demandes auprès du fond de solidarité logement en matière d'impayés d'énergie et d'eau,
- Les dossiers CAF, CMU, RSA...

Loisirs séniors

Vous avez 65 ans ou plus, vous êtes à la retraite et vous habitez Nozay ?

Venez vous inscrire sur les fichiers des séniors !

Pour vous inscrire, il suffit de déposer au service social une pièce d'identité et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Vous sera alors remis le règlement intérieur du fonctionnement des loisirs séniors.

Des activités et des services gratuits sont proposés :

- La navette tous les lundis matins pour aller faire ses courses (en l'absence de véhicules personnel),
- La semaine bleue pour se retrouver autour de différentes.
- Des actions de sensibilisation proposées avec des partenaires de proximité,

Des activités payantes sur inscription et calculées selon le quotient :

- Les repas du mercredi midi tous les 15 jours organisés au sein du restaurant scolaire du Petit Gobert
- Des animations et sorties organisées proposant repas et visite culturelle,
- Un séjour à l'étranger en court ou moyen-courrier proposé sous forme de circuit, en pension complète.



Atout P.L.I.E. Nord-Ouest

Plan local pour l'insertion et l'emploi

Zone d'activités les glaises

2 bis rue Léon Blum

91120 Palaiseau

01 69 29 00 11

contact@atoutplie.fr

Permanence le mercredi sur rendez-vous.

Caisse d'allocation familiales

Pour tous les envois :

CAF Essonne

91032 Evry Cedex

Caisse primaire d'assurance maladie

Pour tous les envois :

CPAM

91040 Evry cedex

36 46

C.N.A.V.

(Caisse nationale d'assurance vieillesse)

CS 70009

93166 Noisy le Grand cedex

Permanence d'accueil sur rendez-vous.

Pour connaître l'agence la plus proche de son domicile :

www.lassuranceretraire.fr

39 49

Pour appeler depuis l'étranger ou d'un mobile, composez le 09 71 10 39 60

Conseil départemental de l'Essonne

Boulevard de France

91012 Evry cedex

01 60 91 91 91

Croix-rouge

(Service d'aide et de soins à domicile)

82, rue Alfred Dubois

91460 Marcoussis

01 69 01 92 42

Pôle emploi

22, boulevard Jean Jaurès

BP 62 - 91924 Arpajon Cedex

39 49

Repas à domicile

Service social

01 64 49 58 18

D.D.E.T.S

(Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités)

98, allée des Champs Elysées

91010 Evry courcouronnes

Maison des femmes olympe

159, rue du Président François Mitterrand

91160 Longjumeau

01 64 54 32 87

Maison de la justice et du droit

Service juridiques gratuits

Uniquement sur rendez-vous au

01 64 86 14 05

Maison des solidarités

Rue de la Brie

91940 Les Ulis

01 64 86 11 10

Permanences de l'assistante sociale à Nozay uniquement sur rendez-vous.

MEDIAVIP 91

01 69 01 92 42

(Association départementale d'Aide aux victimes)

Mission locale pour l'emploi

1, rue de l'Aube

91940 Les Ulis

01 69 18 79 10

NOA

Nord ouest autonomie

Hôpital Les Magnolias

77, rue du Perray

91160 Ballainvilliers

01 69 80 59 72

noa@hpgm.fr

Planning familial

Centre hospitalier de Longjumeau

159, rue François Mitterrand

91160 Longjumeau

01 64 48 20 20

P.M.I

Protection maternelle et infantile

06 80 72 81 94

Camion PMI «Le Balladin»

Urbanisme / Environnement

Mairie de Nozay

Service urbanisme & environnement

01 64 49 58 06

Jours et heures d'ouverture

- lundi de 15h à 17h30
- Mardi de 8h30 à 12h et de 15h à 19h
- Mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h30
- vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h

La mairie est le guichet unique pour le dépôt de vos déclarations et demandes relatives à l'urbanisme.

Votre demande est effectuée sur un formulaire officiel (formulaire Cerfa).

DEMANDE EN LIGNE DEMATÉRIALISÉE

Vous trouverez ci-dessous le lien du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme :

<https://gnau3.operis.fr/parissaclay/gnau/#/>

Vous pourrez grâce à ce lien, faire vos demandes en ligne de manière dématérialisée. Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le 01 64 49 58 06

Les autorisations d'urbanisme

La liste des pièces devant accompagner votre demande, rendez-vous sur le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

En fonction de la nature du projet et du contrat de construction que vous avez passé, cette démarche peut être prise en charge par le professionnel auquel vous confiez la construction ou les travaux.

Toutefois, le service urbanisme est à votre disposition pour répondre à vos questions si vous rencontrez des difficultés dans l'élaboration d'un document ou si vous avez des doutes sur les formalités à accomplir.

Pourquoi demander une autorisation d'urbanisme ?

La construction ou les travaux que vous envisagez doivent être conformes aux règles contenues dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ces règles concernent notamment l'utilisation des sols, l'implantation, la destination, la nature, l'architecture, les dimensions, l'assainissement des constructions et l'aménagement de leurs abords.

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme constitue pour la commune la possibilité de vérifier la conformité de votre projet avec ces règles.

Tous travaux, relevant du champ des autorisations d'urbanisme, réalisés sans autorisation ou déclaration préalable (exemples : clôture, aménagement de combles, piscine, abri de jardin...) constituent une infraction qui vous expose à des poursuites pénales. Au-delà des amendes, les juges peuvent également demander la remise en état ou la démolition des constructions édifiées sans autorisation.

Vous devrez d'ailleurs justifier de vos démarches auprès de votre notaire en cas de revente du bien, ou bien de votre assureur en cas de sinistre. Toute fausse déclaration peut entraîner l'illégalité et/ou le retrait de l'autorisation délivrée.

Dépôt de votre demande

Toute déclaration ou demande d'autorisation doit être déposée à la mairie de la commune où se situe le terrain, soit par voie postale en recommandé avec accusé de réception, soit en dépôt direct.

Le récépissé qui vous sera remis vous précisera les délais d'instruction de droit commun en cas de dossier complet. Ces délais sont susceptibles d'être modifiés par courrier recommandé notifié sous un délai d'un mois.

Constitution du dossier de demande

Concernant les pièces à fournir, il convient de se référer au Cerfa adéquat.

Le numéro de chaque pièce figurant dans le bordereau de remise doit être reporté sur la pièce correspondante.

En cas d'oubli de pièces, d'informations erronées ou incohérentes, votre dossier ne pourra être pris en compte et par conséquent son instruction retardée.

L'exactitude et la qualité des documents fournis (plans, photos, dessins ...) éviteront des retards dus à des demandes de pièces complémentaires.

Formalités à respecter

Dès la notification de la décision favorable ou de la non-opposition à une déclaration préalable, vous devez effectuer un affichage sur le terrain (et ce pendant toute la durée des travaux).

Avant le commencement des travaux, vous devez adresser une déclaration d'ouverture de chantier (Cerfa n°13407) en 3 exemplaires à la Mairie.

Lorsque les locaux sont utilisables, même s'il reste des travaux à effectuer, une déclaration par local doit être adressée, dans un délai de 90 jours par le propriétaire, au Centre des impôts.

Lorsque les travaux sont terminés, le bénéficiaire de l'autorisation d'urbanisme adresse une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT-Cerfa n° 13408) par pli recommandé avec accusé de réception ou la dépose contre décharge à la mairie.

ENVIRONNEMENT

Enquête de conformité assainissement

Lors de la vente de votre bien (maison/apartement), le contrôle des branchements particuliers aux réseaux d'assainissement est obligatoire.

Vous pouvez, pour cela, vous rendre sur le site www.paris-saclay.com rubrique vivre ici / eau, assainissement

Cellule environnement

Créée en avril 2009, la Cellule environnement s'est fixée plusieurs objectifs :

- sensibiliser les habitants aux problèmes environnementaux, informer sur les différentes pollutions existantes sur la commune,
- mettre en place des actions de prévention, informer régulièrement les habitants sur les actions environnementales entreprises sur la commune,

Pour mener à bien ses missions, elle :

- collecte les informations relatives aux problèmes
- détectés par les habitants de notre commune
- les transmet aux différents services compétents pour leur traitement,
- est à l'initiative d'opérations de sensibilisation,
- communique régulièrement sur les actions environnementales.

Survol aérien

Selon les couloirs aériens actuels, aucun avion à réaction ne devrait survoler notre commune (excepté le Fretay). Des exceptions peuvent avoir lieu en cas de risques météorologiques (orages, vents...) ou suite à des instructions des aiguilleurs du ciel (les avions à hélices sont autorisés quels que soient les conditions).

La cellule est en charge de centraliser les dysfonctionnements de trajectoire et d'interroger les autorités compétentes. L'objectif est de pointer les avions indécents afin que leur compagnie puisse être rappelée à l'ordre, voire sanctionnée.

Nous avons donc besoin de vos signalements !

Envoyez-nous par mail à mairie@nozay91.fr :

- le jour, l'heure et la minute du survol constaté sur la commune,
- l'endroit survolé : celui où vous vous trouviez lors du survol, et la direction de l'avion,
- et précisez s'il s'agit d'un avion bruyant, d'une trajectoire inhabituelle, d'une altitude anormale ou encore une fréquence anormale.

Nous nous chargerons de transmettre ces informations à la DGAC, la maison de l'environnement d'Orly, ADP et aux autres autorités compétentes.

Par ailleurs, la Mairie a adhéré à l'association Défense Riverains Aéroport Paris-Orly (DRAPO).

Le service technique de DRAPO surveille chacune des trajectoires de départ et d'approche (environ 230.000 annuellement). Ils vérifient les éventuelles justifications (y compris en écoutant les conversations entre la tour de contrôle et les pilotes, échanges que DRAPO enregistre), et établissent une liste des manquements qui paraissent injustifiés. Celle-ci est envoyée au service compétent de la DGAC, qui répond avec les raisons. Les dossiers des cas injustifiés (infractions probables aux réglementations) sont alors envoyés par la DGAC à l'ACNUSA pour éventuelle sanction, qui peut monter jusqu'à 20.000 € par infraction.

La gestion des déchets (résidents et nouveaux habitants) est une compétence gérée par la Communauté d'agglomération Paris-Saclay.

Toute demande d'informations concernant le calendrier de collecte des

déchets, les règles de tri et les incidents de collecte sont à transmettre à l'accueil administratif des services techniques par téléphone ou par mail.

La demande de containers (pour les nouveaux habitants, ou remplacement et réparation de bacs à ordures ménagères et recyclage) fait l'objet d'un formulaire à compléter par le demandeur, disponible sur internet via le lien www.paris-saclay.com/faire-une-demande-de-bac-692.html

La demande sera traitée directement par la Communauté d'agglomération Paris-Saclay. Concernant les bacs à déchets verts la demande se fait auprès du service urbanisme sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité.

Permission de voirie / Permis de stationnement

Toute occupation du domaine public (déménagement, pose d'échafaudages, de bennes, de barrières, de matériaux...) doit faire l'objet d'une demande auprès de la Police Municipale, 2 semaines minimum avant la prise d'effet.

Les missions des services techniques sont multiples et concernent en priorité l'entretien et la rénovation des bâtiments communaux et de l'espace public (voirie, espaces verts, équipement d'éclairage public, mobilier urbain).

Ces missions sont exécutées par les agents municipaux et par des prestataires extérieurs. Ces prestataires sont mandatés par la Commune ou par la Communauté d'agglomération Paris-Saclay pour les compétences voirie, espaces verts et gestion des déchets.

Les usagers sont invités à signaler par téléphone, mail ou via l'application Néocity tout incident, panne, dégradation qu'ils pourraient constater sur le domaine public.

Centre Technique Municipal

Centre Technique Municipal
Zone artisanale de la Butte
3 rue Edison 91620 Nozay

Horaires d'ouverture au public sur rendez-vous :
Du lundi au vendredi: 8h30/12h - 14h/17h
(16h30 le vendredi)
Fermé : le mercredi après-midi

01 64 49 57 57
servicestechniques@nozay91.fr

Conservatoire de Musique & de Danse

Centre Culturel Robert Hossein
Rue des Pylandries
conservatoire@nozay91.fr

La musique

Les professeurs accueillent les enfants dès l'âge de 5 ans pour l'éveil musical et jusqu'à l'âge adulte pour la formation musicale et la pratique instrumentale : piano, guitare, basse, guitare électrique, violon, violoncelle, batterie, percussions, flûte traversière, saxophone, trompette...

Chaque élève suit un cours d'instrument individuel par semaine avec son professeur et un cours collectif de formation musicale. La durée des cours varie selon le niveau de l'élève.

Le Conservatoire de Musique propose tout au long de l'année des concerts ouverts à tous. C'est l'occasion pour l'élève d'appréhender la scène et de faire découvrir son travail au public.

L'élève peut également participer aux nombreuses manifestations de la commune (cérémonies, vœux du Maire, fête de la musique ...).

Pour rendre cela possible le conservatoire propose aux élèves la pratique d'ensemble. Celle-ci leur permet de progresser avec des élèves de différentes générations sur différents styles musicaux et ainsi d'acquérir la capacité de s'écouter les uns les autres.

Nouveau : classe de chant individuel avec chorale ouvrira en septembre 2023.

Ateliers Chorale Gospel

Mené par Pascale Quatela (chef de chœur) et Eric Montigny (pianiste)

Tous les mercredis de 20 H 30 à 22 H 30
Centre Culturel Robert Hossein
Première séance le 27 septembre 2023
Infos : 06 66 66 25 57

La danse classique

Le Conservatoire de Danse de Nozay accueille les enfants, filles et garçons, du niveau éveil jusqu'au niveau avancé.

Les enfants de 4/5 ans ont un cours de 45 minutes le mercredi matin.

Les jeunes enfants trouvent dans le cours d'éveil des exercices ludiques, l'approche de l'espace, du rythme, de l'équilibre, mais aussi de l'imagination et de la création.

Un cours débutant d'une heure pour les 6/7 ans est proposé une fois par semaine.

Pour les niveaux moyen et avancé, avec l'apprentissage des pointes, deux cours par semaine sont dispensés.

Un cours d'une heure et demi le mardi soir, a été créé pour les adultes. Ce cours est ouvert à tous ceux qui souhaitent reprendre la danse en petit groupe et veulent retrouver rapidement un bon niveau technique. Les cours se déroulent le mardi, le mercredi et le vendredi.

La danse classique est une activité qui permet d'acquérir des bases solides, le sens de la musicalité, du geste juste, mais avant tout le plaisir de danser. Maîtriser la technique classique aide à aborder d'autres formes de danse avec beaucoup plus de facilité.

Quand on sait danser, on peut tout danser ! Les inscriptions sont ouvertes toute l'année pour tous les niveaux. Le Conservatoire de Danse accueille environ quinze élèves par classe.

Chaque année, un spectacle offre à tous la possibilité de présenter le résultat de leur travail et le plaisir de danser sur scène en costume dans le cadre d'une véritable création chorégraphique.

Le but est d'offrir aux enfants beaucoup plus qu'un simple cours de danse, en leur ouvrant l'esprit à une culture artistique diversifiée, en leur faisant découvrir la musique, les chorégraphes de la tradition classique et les contemporains, et surtout en leur apportant le plaisir de danser.

Médiathèque Francis Huster

4 ter, rue du Gros Chêne
01 64 49 58 22
mediatheque@nozay91.fr
bibliothequenozay.opac-x.com

Horaires d'ouverture

- mardi de 15h à 18h
- mercredi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h
- jeudi et vendredi de 15h à 18h
- samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h

L'accès à la médiathèque est ouvert à tous et la consultation sur place est gratuite. Vous trouverez des documents variés pour tous les publics (livres, revues, musique et films).

Conditions d'inscription

Pour emprunter des documents, une inscription est nécessaire sur présentation d'un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Le prêt est gratuit pour les Nozéens. Pour les personnes extérieures, la cotisation est de 10€ pour une année.

Modalités de prêt

La carte de lecteur permet d'emprunter 10 documents pour une durée de 3 semaines. La durée de prêt peut être prolongée sur le site internet ou sur demande à la médiathèque.

Accès internet

Deux postes informatiques sont mis à votre disposition pour vous connecter à internet, consulter le catalogue en ligne ou votre compte sur le site de la médiathèque : <https://bibliothequenozay.opac-x.com>

Animations

Des animations destinées à tous les publics sont proposées à la médiathèque. Elles sont annoncées dans la feuille d'informations municipale NVI et les sites internet de la médiathèque et de la mairie.

Salle multimédia

1^{er} étage de l'Espace Francis Huster
4 ter, rue du Gros Chêne
01 64 49 58 29
sallemultimedia@nozay91.fr

Dans cette salle dédiée à l'informatique et à son apprentissage, 6 postes sont installés sous Windows 10.

Quel que soit votre âge ou votre niveau, des cours d'informatique adaptés sont proposés, en journée ou en soirée.

Des créneaux horaires en accès libre vous permettront de consulter Internet ou de réaliser vos documents sous le Pack Office 2010.

Un dépliant sur les formations et les tarifs est à votre disposition en mairie et à la médiathèque, mais également sur le site internet de la commune.

Nous vous donnons rendez-vous au Forum des associations pour les inscriptions ou tout simplement pour de plus amples informations.

Pour les cours d'informatique l'inscription est obligatoire.



Ecole Municipale des Sports

Halle des Sports (Bureau de l'EMS)
06 74 78 85 90
ecoledessports@nozay91.fr

Votre enfant souhaite découvrir plusieurs sports ?

L'Ecole Municipale des Sports, composée d'une équipe d'éducateurs sportifs diplômés d'État, initie et propose un grand nombre d'activités aux enfants âgés de 5 à 11 ans.

A la suite des inscriptions, si des places sont encore disponibles, une ouverture aux enfants de moyennes sections est possible sur le groupe du jeudi.

En plus des sports habituels, des activités innovantes (kin ball, tchuk ball, discogolf) sont proposées.

Les enfants sont pris en charge à la sortie de l'école par les intervenants sportifs et conduits vers le gymnase «Halle des Sports». Le goûter fourni par la famille est pris à l'arrivée au gymnase suivi du début de la séance.



Horaires :

- 16h30 : départ et goûter
- 17h : activités sportives
- 18h : fin de la séance

Activités proposées aux GS

Jeux collectifs, jeux d'opposition, motricité, jeux de ballons, activités athlétiques.

Activités proposées aux CP/CE1

Sports collectifs, lutte, gymnastique, athlétisme, pratiques innovantes (discogolf), art du cirque, mini-hockey et tir à l'arc.

Activités proposées aux CE2/CM1/CM2

Sports collectifs, badminton, gymnastique, accrosport, pratiques innovantes (kin ball, discogolf et tchuk ball), ultimate et tir à l'arc.

Les parents souhaitant inscrire leurs enfants devront se munir :

- d'une attestation d'assurance,
- du questionnaire de santé.

Le bâtiment Enfance

« Le Petit Prince »

1, rue des Verts Prés

Le multi-accueil

01 64 49 93 14

multiaccueil@nozay91.fr

La structure accueille 20 enfants simultanément de 4 mois jusqu'à l'entrée à l'école maternelle et 5 ans révolus pour les enfants en situation de handicap. Ils sont répartis sur 2 groupes (bébés/petits, petits/grands). L'encadrement est assuré par du personnel diplômé.

Accueil des enfants

L'accueil des enfants à temps partiel est prioritaire. La structure est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 18h30. La structure est fermée la deuxième semaine des vacances de Noël, la première semaine des vacances de Printemps, la première semaine des vacances d'avril et les 3 premières semaines du mois d'août.

L'accueil régulier

Les demandes d'inscription au multi-accueil se font en mairie. Elles sont prises en compte à partir du 3^{ème} mois révolu de grossesse et traitées par ordre d'arrivée. Un recensement des demandes pour la rentrée scolaire suivante est réalisé en début d'année civile. Un comité d'attribution pour la rentrée de septembre délibère entre février et avril pour les enfants nés et à naître avant le 30 avril. Un contrat annuel est ensuite établi entre la commune et les parents, précisant le nombre d'heures d'accueil hebdomadaire, facturé mensuellement.

Un temps d'adaptation est proposé.

Il est indispensable pour permettre à l'enfant et ses parents de se familiariser avec ce nouveau lieu de vie et pour permettre aux professionnels et aux autres enfants d'y établir des liens et d'y trouver des repères.

Cette période de familiarisation progressive d'une semaine est obligatoire et peut se prolonger si besoin. Les modalités sont définies en concertation avec l'équipe accueillant l'enfant. Pour toute demande en cours d'année, un courrier doit être adressé en mairie.

L'accueil occasionnel

Cet accueil est accordé en fonction des demandes et amplitudes horaires disponibles. Une période de familiarisation est nécessaire. Il est possible de réserver des heures d'accueil. La réservation s'effectue auprès de la direction de la structure au minimum 8 jours avant la date souhaitée. La facturation s'effectue en fonction des heures réservées par la famille.

L'accueil d'urgence

Il est réservé aux situations exceptionnelles qui ne peuvent pas être anticipées (telles que l'hospitalisation, le décès d'un parent, motif professionnel ...). Cet accueil s'effectue de manière temporaire en fonction des places disponibles et ne peut dépasser deux semaines.

Accueil du public

Des réunions de parents ont lieu dans l'année pour échanger autour des actions mises en place et pour aider à l'organisation des moments forts et participer aux fêtes.

Le Relais Petite Enfance (RPE)

Anciennement RAM

01 69 63 72 81

rpe@nozay91.fr

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu :

- d'échange (matinées collectives, réunions à thème, manifestations festives),
- d'écoute (médiation),
- d'information (démarches administratives et pédagogiques, déclaration d'un assistant maternel, droits et obligations de l'employeur et de l'employé, élaboration d'un contrat de travail, formation professionnelle ...).

Il favorise les échanges entre parents, assistants maternels et professionnels de la petite enfance. Il facilite vos démarches et informe toute personne concernée par l'accueil du jeune enfant. Le relais invite les assistants maternels et les enfants aux matinées collectives en période scolaire les mardis et les jeudis de 9h à 11 h30

Le relais accueille les parents dans leurs démarches :

- Sur rendez-vous les lundis de 15h30 à 18h et les jeudis de 16h à 17h,
- Permanences téléphoniques le lundi de 13h30 à 15h30.

L'accueil Parents/Enfants

Les parents sont accueillis avec leur(s) enfant(s) de 0 à 3 ans tous les lundis de 9h00 à 11h15.

Ses objectifs :

- Proposer un lieu aménagé et adapté aux besoins des enfants, tout en facilitant la séparation adultes/enfant(s),
- Participer au développement de l'autonomie et de la scolarisation des enfants,
- Être un lieu de rencontre, d'écoute et d'échange entre adultes.

L'inscription se fait lors de la première venue l'enfant. L'accueil est gratuit et ouvert à tous. Les enfants peuvent jouer librement, dans espaces de jeux sous la surveillance et responsabilité de l'adulte qui les accompagne.

Les Petits Ateliers :

En période scolaire, des ateliers, encadrés par une éducatrice de jeunes enfants sont proposés pour les enfants jusqu'à 3 ans (ou non scolarisé), accompagné d'un parent ou d'un assistant maternel :

- Un atelier «Bébé lecteur» à la médiathèque le mardi matin, pour un moment de lecture et de partage autour du livre,
- Un atelier adulte-enfant pour « faire ensemble », le vendredi matin dans les locaux du bâtiment enfance. Diverses thématiques sont abordées sur une ou plusieurs séances.

Renseignements et inscriptions à l'adresse mail lespetitsateliers@nozay91.fr

Accueil de Loisirs

01 69 01 81 30

enfance@nozay91.fr

Horaires :

L'accueil se fait, le matin de 7h30 à 9h et le soir entre 16h30 et 18h30.

Les inscriptions se font sur le portail parents/enfants et peuvent être modifiées jusqu'à la date de clôture, indiquée sur le portail parents/enfants dans l'onglet «Actualités».

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) accueille tous les enfants scolarisés de 3 à

11 ans tous les mercredis et les vacances scolaires. Le fonctionnement des accueils de loisirs maternel et élémentaire est régi par un règlement affiché à l'entrée.

Ne sont accueillis que les enfants inscrits sur l'Espace Citoyen. Pour pouvoir se connecter sur cet espace, les familles doivent compléter un dossier administratif en Mairie.

Chaque année, les dossiers sont à renouveler.

Vous avez la possibilité de le télécharger sur le site Internet (www.nozay91.fr) ou de le demander à l'accueil de la mairie.

Les missions de l'accueil de loisirs :

L'ALSH a pour vocation d'être un lieu éducatif où les enfants doivent avoir plaisir à venir. Des moments de jeux libres sont alternés avec des temps d'activités plus structurés. Un thème, choisi par période de fonctionnement, sert de trame aux activités.

Des activités individuelles sont proposées (réalisations manuelles), mais aussi des activités de groupe (grands jeux, moments de chant ...).

Des projets sont mis en place, avec l'aide des enfants aboutissant à des expositions ou spectacles destinés aux parents.

En été, une collaboration est mise en place avec le service municipal de la jeunesse, pour les enfants de CM2, en fonction du nombre de participants, mais aussi avec le multi-accueil pour les enfants qui vont entrer en petite section de maternelle.

Ne sont accueillis que les enfants préalablement inscrits sur le portail parents/enfants dont les fiches de renseignements et sanitaires sont à jour pour l'année scolaire 2022/2023 (ces informations sont à renouveler chaque année).

Composition de l'équipe

L'équipe d'animation est composée d'agents en charge de la direction et d'animateurs diplômés. Les normes d'encadrement sont :

- 1 adulte pour 8 enfants en maternelle,
- 1 adulte pour 12 enfants en élémentaire.

La majorité des animateurs assure également l'animation des temps périscolaires.

Voir tarifs sur le site Internet et l'application NozInfos.

Inscriptions :

Mercredi

Les inscriptions se font sur l'Espace Citoyen. Elles sont fermes et définitives le mardi pour la semaine suivante. Pour les enfants ayant une activité extrascolaire ou pour les parents qui ne travaillent pas, une inscription est possible à l'année pour le mercredi matin avec le repas jusqu'à 13h30. Un justificatif sera demandé à l'inscription qui doit être réalisée auprès du service scolaire par mail : scolaire@nozay91.fr

Vacances scolaires

Les inscriptions se font sur l'Espace Citoyen et peuvent être modifiées avant la date de clôture, soit 3 semaines avant le début de chaque vacances. Les annulations sont possibles au plus tard 15 jours avant la date souhaitée par mail à scolaire@nozay91.fr

Vacances d'été : Les inscriptions se font sur l'Espace Citoyens avant le 31 Mai de chaque année. Les annulations sans justificatif sont possibles au plus tard 15 jours avant la date souhaitée dans l'onglet « signaler une absence » sur l'Espace Citoyen.

Une majoration d'1 € pour non-inscription ou inscription hors délai aux accueils sera appliquée, sauf sur présentation d'un justificatif.

Une contribution de 5€ par 1 /4 d'heure de retard, en cas de retard pour venir chercher son enfant aux accueils, sera appliquée si, près un premier courrier de rappel, les retards sont toujours constatés.

Accueils périscolaires

Maternels

Les inscriptions et les modifications pour les activités périscolaires (accueils du matin et du soir, études surveillées et passerelle) se font sur l'Espace Citoyen jusqu'au mardi pour la semaine suivante

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30. Les enfants de l'école du Noyer sont accueillis dans leur école. Les enfants de l'école des Clozeaux sont pris en charge à l'école et sont accompagnés par les animateurs dans les locaux de l'espace enfance «Le Petit Prince». Le matin, les enfants sont accompagnés dans leur réveil. Ils ont le choix entre différentes activités calmes

(dessin, lecture, jeux). L'après-midi, les enfants prennent leur goûter (fourni par la collectivité) avant de s'orienter vers les animations de leur choix (jeux de société, jeux libres, jeux extérieurs, activités manuelles ...).

Élémentaires

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de :

- 7h30 à 8h20 pour tous,
- 16h30 à 18h30 pour les élèves du CP au CM2,
- 18h à 18h30 pour la passerelle après l'étude dirigée.

Les enfants de l'école du Petit Gobert sont accueillis dans les locaux scolaires. Les enfants de l'école des Verts Prés sont reçus dans les locaux du Bâtiment enfance «Le Petit Prince».

Accueils pour les fratries du Noyer et Petit Gobert :

Un accueil spécifique est mis en place par la Municipalité pour les fratries scolarisées dans les écoles du Noyer et du Petit Gobert. Ce service est activé dès que les familles se sont inscrites par mail au service scolaire: scolaire@nozay91.fr

Le matin les parents peuvent déposer leurs enfants à l'accueil du matin de l'école du Petit Gobert à 8h10 pour leur permettre d'accompagner leur enfant à l'école maternelle Le Noyer. Le soir, les élémentaires sont pris en charge par les agents de l'étude dirigée jusqu'à l'arrivée des parents venant de l'école du Noyer.

Etudes surveillées

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h, dans chaque école élémentaire.

Les élèves prennent leur goûter (fourni par la famille) et se détendent durant 30 minutes avant de se rendre à l'étude dirigée.

Pour des raisons d'efficacité et de sécurité, aucun enfant n'est autorisé à quitter l'étude avant 18h. Après validation de nos services faisant suite à une demande écrite, votre enfant muni d'un justificatif peut, à titre exceptionnel sortir à 17h45 pour une activité particulière (rdv médical, activités culturelles ou sportives ...).

Voir tarifs sur le site internet et l'application NozInfos.

Les absences devront être justifiées dans l'onglet «signaler une absence» sur l'Espace Citoyen. Sans justificatif, la journée sera facturée.

Inscriptions à l'accueil de loisirs

Vacances de la Toussaint
du samedi 21 octobre
au dimanche 5 novembre 2023
Inscriptions jusqu'au
dimanche 1^{er} octobre 2023

Vacances de Noël
du samedi 23 décembre 2023
au dimanche 7 janvier 2024
Inscriptions jusqu'au
dimanche 3 décembre 2023

Vacances d'hiver
du samedi 10 au
dimanche 25 février 2024
Inscriptions jusqu'au
dimanche 21 janvier 2024

Vacances d'été
du samedi 6 juillet au
dimanche 1^{er} septembre 2024
Inscriptions jusqu'au
vendredi 31 mai 2024

Vacances de printemps
du samedi 6 au
dimanche 21 avril 2024
Inscriptions jusqu'au
dimanche 17 mars 2024



CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024

ZONE A

Besançon, Bordeaux,
Clermont-Ferrand, Dijon,
Grenoble, Limoges, Lyon,
Poitiers

ZONE B

Aix-Marseille, Amiens, Lille,
Nancy-Metz, Nantes, Nice,
Normandie, Orléans-Tours,
Reims, Rennes, Strasbourg

ZONE C

Créteil, Montpellier, Paris,
Toulouse, Versailles

| SEPT. 2023 | OCT. 2023 | NOV. 2023 | DÉC. 2023 | JANV. 2024 | FÉV. 2024 | MARS 2024 | AVRIL 2024 | MAI 2024 | JUIN 2024 | JUIL. 2024 | AOÛT 2024 |
|--|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| V 1 S 2 D 3 L 4 RENTRÉE M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 J 30 S 31 | D 1 L 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 J 28 V 29 S 30 D 31 | M 1 J 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L 30 M 31 | V 1 S 2 D 3 L 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 J 30 D 31 | L 1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 J 28 V 29 S 30 M 31 | J 1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 J 31 | V 1 S 2 D 3 L 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 J 30 D 31 | L 1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 J 28 V 29 S 30 M 31 | M 1 J 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L 30 M 31 | S 1 D 2 L 3 M 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 J 28 V 29 S 30 D 31 | L 1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 J 28 V 29 S 30 M 31 | J 1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 J 31 |

→ Les élèves qui ont cours le samedi sont en congé le samedi après les cours.

→ Les classes vaqueront le vendredi 10 mai 2024 et le samedi 11 mai 2024.

Pour en savoir plus :
education.gouv.fr/calendrier-scolaire



Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) & le Projet d'Accueil Individualisé Périscolaire (PAIP)

Pour faciliter l'accueil des enfants présentant une maladie chronique, une allergie alimentaire, un handicap, la circulaire ministérielle reprend la démarche concertée du PAI et la propose à toutes les structures collectives.

Le PAI ou le PAIP s'élabore sur demande de la famille, à partir des données transmises par le médecin et pour une année. C'est le médecin scolaire qui assure ensuite la mise en place du PAI/PAIP avec la famille, l'équipe éducative et la municipalité.

Concernant la restauration scolaire, la circulaire rappelle les modalités selon lesquelles un enfant peut profiter des services de restauration collective, s'il a besoin d'un régime alimentaire particulier :

- soit les services de restauration fournissent des repas adaptés,
- soit l'enfant consomme le repas fourni par la famille.

Dans les deux cas, c'est l'avis du médecin scolaire qui est pris en compte.

La Restauration

Cuisine centrale municipale
Rue des Verts Prés

En moyenne, 480 repas sont produits au quotidien à la cuisine centrale.

L'objectif est de proposer des repas équilibrés, avec 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20% de produits bio (Loi Egalim).

Un menu végétarien est servi 1 fois par semaine. De nombreux produits bio et/ou produits locaux composent les menus chaque mois.

La Municipalité souhaite que les enfants, premiers consommateurs, soient associés aux réunions concernant la restauration. Ils seront représentés par des élèves délégués des classes élémentaires.

La semaine de la « Fraich'attitude » au mois de juin est un moment très apprécié des enfants, avec une distribution de fruits à la récréation.

Durant le temps de pause méridienne :

- Diverses animations sont proposées aux enfants par les animateurs qui encadrent ce temps
- un éducateur sportif intervient une fois par semaine dans chaque école élémentaire
- Une conteuse est présente une fois par semaine dans chaque école pour conter des histoires et accompagner les enfants qui le souhaitent à raconter.

Caisse des écoles

La caisse des écoles est un établissement public qui a son propre budget.

Elle a pour but de favoriser l'éducation de tous les élèves de la commune.

Elle se compose de 9 membres dont le Maire, des élus du Conseil Municipal et des membres élus parmi les parents d'élèves.

Elle finance des actions en faveur des élèves telles que :

- des spectacles, des sorties,
- la venue du Père Noël,
- la distribution de troussees garnies (pour les futurs élèves de CP) et des dictionnaires et clés USB (pour les élèves de CM2).

Elle soutient également la Fête des Enfants.



Le Portail Familles : Espace Citoyens

Toutes les familles doivent utiliser l'Espace Citoyens pour inscrire leur(s) enfant(s) aux services périscolaires et extrascolaires proposés par la commune.

Ce dispositif a pour but d'offrir un service supplémentaire aux familles et de permettre d'anticiper l'encadrement des enfants conformément à la réglementation, ainsi que les denrées pour les repas.

Les activités concernées sont :

- Accueil du matin et du soir*
- Restauration scolaire*
- Études surveillées et la passerelle*
- L'accueil de loisirs des mercredis*
- L'accueil de loisirs des vacances scolaires

Toute nouvelle inscription sur la commune nécessite la complétude d'un dossier en Mairie. Suite à ce dossier, les familles reçoivent un mail qui leur permet de se connecter à leur compte Espace Citoyen.

Sur chaque espace privé, les familles ont la possibilité de réserver, modifier ou annuler les inscriptions durant toute la durée de l'ouverture des inscriptions :

Les demandes hors délais sont à effectuer par mail auprès du service scolaire : scolaire@nozay91.fr.

Les absences doivent signalées et justifiées sur l'Espace Citoyen dans l'onglet « Signaler une Absence ».

Les absences non justifiées sont facturées.

En cas d'imprévu ou de retard exceptionnel, les services restent à votre écoute au 01 69 01 81 30 et les animateurs prendront en charge votre enfant exceptionnellement.

Les familles ne disposant pas de support informatique peuvent se rendre au service scolaire aux heures d'ouverture de la Mairie.

Enfin, nous vous précisons que vos inscriptions sont le reflet de la facturation établie par les services de la mairie.

RAPPELS

Quotient familial

Le quotient familial est calculé en année scolaire de Septembre à Août de chaque année. Les informations (avis d'imposition de l'année en cours sur revenus année N-1 et notification d'allocations familiales) sont à transmettre au service scolaire.

Majoration et contribution éventuelles concernant la facturation

Majoration des tarifs en cas de non inscription ou inscription tardive :

- 1 majoration de 1€ sera appliquée par inscription hors délais ou non inscription aux accueils périscolaires
- Contribution de 5€ par ¼ d'heure de retard aux accueils périscolaires

Lorsqu'il y a majoration un courrier d'information vous sera envoyé avec la facture, indiquant le montant que vous devriez payer. Ce courrier mentionnera qu'en cas de nouveau retard, cette majoration sera réellement appliquée. Cette procédure sera remise à zéro au début de chaque semestre.

Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires se font obligatoirement en mairie. Les familles doivent se munir de leur livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Si votre enfant ne peut être présent le jour de la rentrée, nous vous remercions d'en informer par écrit la directrice le plus rapidement possible, afin qu'il puisse être comptabilisé dans les effectifs par l'Inspection académique.



École maternelle - Les Clozeaux
2 rue Berlioz (entrée allée des Clozeaux)
01 69 01 13 25
Directrice : Valérie Graucut



École maternelle - Le Noyer
Rue Saint-Germain
01 69 01 51 33
Directrice : Mélanie Audas

Horaires scolaires

Écoles maternelles et élémentaires
lundis, mardis, jeudis et vendredis :

Le matin

ouverture de 8h20 à 8h30
et sortie à 11h30

L'après-midi

ouverture de 13h20 à 13h30
et sortie à 16h30



École élémentaire - Les Verts Prés
Rue des Verts Prés
01 69 01 03 29
Directrice : Élodie Cupit



École élémentaire - Le Petit Gobert
Rue Pasteur
01 69 80 07 09
Directrice : Virginie Raffaelli

La musique à l'école

La musique à l'école a pour objectif de développer l'éducation et la pratique artistique. La municipalité met à disposition des enfants des quatre écoles, un agent municipal. Ces interventions musicales se font dans le cadre d'un projet d'école ou de classe, ce qui permet une transversalité avec d'autres disciplines.

Le sport à l'école

L'éducation physique et sportive est une discipline d'enseignement obligatoire de la maternelle à la terminale. Le sport, moyen d'épanouissement de l'enfant, est un des instruments d'éducation : contrôle de soi, de coopération, de développement physique, de loisir ... Les élèves bénéficient de l'intervention d'un agent municipal, éducateur sportif. Son rôle est d'apporter un soutien technique aux enseignants.

***Je peux inscrire mon enfant
jusqu'au mardi
pour la semaine suivante.**



Le Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté (R.A.S.E.D)

Intervient sur Nozay, La Ville du Bois et Marcoussis
01 64 49 59 20

Le réseau est composé de 3 spécialistes :

- 2 enseignantes spécialisées qui apportent une aide à dominante pédagogique pour d'importantes difficultés scolaires dans l'apprentissage de la langue orale, écrite ou des mathématiques.
- Une psychologue scolaire pour mieux comprendre les difficultés de l'enfant et envisager avec les parents les pistes possibles pour l'aider.

Les professionnelles interviennent à la demande des enseignantes, en fonction des difficultés des élèves et en relation avec le travail fait en classe. Cette aide s'adresse uniquement aux enfants de Nozay et de La Ville du Bois de la grande section au CM2.

Si besoin, la prise de contact avec l'équipe du R.A.S.E.D se fait par l'intermédiaire des enseignantes.

Infirmière scolaire

Mme Bourse est infirmière scolaire sur le collège Louise Weiss ainsi que sur les écoles de Nozay.

Au collège

Elle assure les soins préventifs et curatifs auprès de l'ensemble des élèves et du personnel. Elle réalise des visites de dépistage infirmier auprès des 6es et en assure le suivi.

Elle contribue au bien-être et à la réussite scolaire de tous les élèves. Elle a un rôle d'accueil, d'écoute et de conseils.

Elle organise ou met en place des actions de prévention dans le cadre du CESC : hygiène de vie, vivre ensemble, secourisme, éducation à la vie affective, amoureuse et/ou sexuelle, addictions ...

Elle est également formatrice en premiers secours. Avec 2 professeurs également formateurs, elle forme tous les élèves de 5èmes aux Gestes Qui Sauvent (GQS) et tous les élèves de 4èmes au PSC1.

Elle travaille en lien avec les familles et les équipes enseignantes.

Enseignement secondaire : Collège Louise Weiss

20, rue du bois clair - 91620 Nozay
01 69 80 84 42
<http://www.collegelouiseweiss.fr>
Principale : Mme ROLLE-BOURGES

Dans les écoles maternelles et élémentaires

Mme Bourse rencontre tous les élèves de CE2 pour un dépistage infirmier.

Elle peut également faire des suivis ou des consultations à la demande des parents ou des enseignants.

Mme Bourse travaille en lien avec les écoles et intervient sur des projets en collaboration avec les équipes en fonction des besoins.

Pour tout renseignement :

Mise en place Projet d'Accueil Individualisé (PAi), Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) ou autres ... , l'infirmière est joignable au collège les lundis et jeudis ou par mail: benedict.e.bourse@ac-versailles.fr

Adresse utiles Médiateur

01 30 83 51 06

ce.mediateur@ac-versailles.fr

Rectorat de l'Académie de Versailles

3, boulevard de Lesseps - 78017 Versailles
01 30 83 44 44

Inspection académique de l'Essonne

Boulevard de France
91012 Evry

Conseil Municipal de la Jeunesse

Conseil Municipal de la Jeunesse

cmj@nozay91.fr
01 64 49 58 29

Leur mandat se termine, mais certains d'entre eux souhaitent continuer l'aventure sous la base du volontariat et ont déjà réfléchi aux actions qu'ils souhaiteraient mener.

Etre élu au Conseil Municipal des Jeunes est un véritable engagement et une manière d'entrer dans la vie de citoyen responsable et porteur de projets pour sa commune et ses habitants.

Les jeunes, élus en 2021, ont travaillé sur différents projets, encadrés par une animatrice. Ils ont également participé à de nombreuses manifestations (Commémorations, Téléthon, Essonne propre - Essonne Verte, Octobre Rose, Journée de la Laïcité, etc...). Ils ont ainsi montré leur intérêt à la vie communale mais aussi à des causes solidaires.



Si un mandat se termine, c'est pour laisser la place à un nouveau : l'élection du Conseil Municipal des Enfants en octobre prochain...



Service Municipal de la Jeunesse (SMJ)

Espace Francis Huster
4 ter, rue du Gros Chêne
01 64 49 58 26
servicejeunesse@nozay91.fr

Le SMJ est chargé de l'animation, de la prévention et de l'accompagnement des jeunes de 11 à 17 ans. En plus des activités de détente et de loisirs, il propose des actions de prévention dans le domaine de la santé ou encore des comportements à risques. Cet accompagnement peut prendre la forme de l'aide aux devoirs, d'information en matière d'orientation professionnelle, d'accès à la citoyenneté ...

Modalités d'inscription

Les jeunes Nozéens âgés de 11 à 17 ans peuvent s'inscrire tout au long de l'année et participer à toutes les activités pendant un an.

Les documents suivants doivent être remis au responsable de la structure :

- Un justificatif de domicile,
- Une copie d'une pièce d'identité ou du livret de famille,
- La fiche d'inscription accompagnée de la fiche sanitaire de liaison dûment complétée,
- La photocopie des vaccins,
- Une attestation d'assurance en cours de validité.

Un onglet «jeunesse» est en ligne sur le site internet de l'agglomération Paris-Saclay. N'hésitez pas à aller y jeter un coup d'oeil : <http://www.paris-saclay.com/vivre-ici/jeunesse-750.html>

**Service Info Jeunesse (SIJ)**

Espace Francis Huster
4 ter, rue du Gros Chêne
0601564110
serviceinfojeunesse@nozay91.fr

La commune de Nozay propose aux jeunes âgés de 18 à 25 ans (16 ans si recherche de stages ou arrêt du cursus scolaire) un service gratuit, pour leur permettre d'échanger, de discuter, mais aussi de trouver les informations nécessaires les concernant.

Comment trouver un job, des formations ? Un logement ? Où s'adresser pour bénéficier d'allocations, d'aides, de soutien ?

Des partenariats sont mis en place avec la mission locale, la communauté d'agglomération de Paris-Saclay, ainsi que des échanges avec les associations ou services de la commune dans le cadre du Tremplin Citoyen.

Côté loisirs et détente, les 18/25 ans pourront participer à des activités sportives, chaque mardi de 18h30 à 20h30 au gymnase P.DUPUIS, et à des activités de loisirs (billard, ludothèque, musique etc..) tous les vendredis entre 19h00 et 21 h00 au bâtiment F.Huster (salle SMJ).

Le Service Information Jeunesse accueille les jeunes à l'Espace Francis HUSTER, salle du SIJ (premier étage de l'Espace Francis HUSTER), sur rendez-vous ou en accès libre:

- Mardi de 15h00 à 18h30 - Permanence
- Mercredi de 16h30 à 19h00 - Sur rdv
- Jeudi de 15h00 à 19h00 - Permanence
- Vendredi de 14h00 à 16h30 - Permanence
- Vendredi de 16h30 à 19h00 - Sur rdv
- Samedi de 16h30 à 19h00 - Sur rdv

En période de vacances scolaires du lundi au vendredi de 13h00 à 19h00, sur rdv uniquement.

Pour tout renseignement, merci de prendre contact avec Jaime :

- serviceinfojeunesse@nozay91.fr
- 06 01 56 41 10

CULTURE**Ateliers Détente de Nozay**

Présidente : Patricia Wils - 06 84 20 34 66
Vice-Présidente : Michèle Brunel - 06 79 27 92 53
www.ateliersdetentedenozay.fr

Les Ateliers détente de Nozay proposent un panel d'activités culturelles et sportives animées par des intervenants motivés et investis dans le tissu associatif. Venez créer, sortir, prendre un temps pour vous dans une atmosphère agréable.

Les activités se déroulent dans les salles municipales tout au long de la semaine en journée et en soirée.

Encadrement : cours le lundi de 13h30 à 16h30

Dessin, arts plastiques : pour enfants et adultes le mardi et le jeudi de 17h45 à 19h30 ou le lundi de 17h45 à 19h30. Ouverture d'un cours spécifique pour les adultes le lundi de 19h30 à 21h15.

Mosaique : le mardi de 20h30 à 22h30.

Anglais : cours le mercredi pour enfants de 4 ans à 12 ans de 10h30 à 12h et de 14h30 à 15h30 pour les adolescents.

Réfection de siège : restauration et création autour de chaises et fauteuils, le vendredi de 9h à 12h, de 13h à 16h ou de 16h15 à 19h15.

Peinture sur bois : atelier libre et convivial le mardi de 13h30 à 16h30.

Couture : atelier les jeudis de 13h30 à 16h30 et, le samedi matin de 9h à 12h une fois par mois où chacun est libre de réaliser ce qu'il souhaite quel que soit son niveau.

Art floral : le vendredi matin (de 9h à 12h) ou le vendredi après-midi (de 14h à 17h) autour de compositions florales originales, 1 fois par mois.

Cartonnage : l'art de créer des objets avec du carton, du papier ou du tissu. Cours le vendredi de 13h30 à 16h30. 20 cours à l'année.

Visite guidées : sorties découvertes à Paris sur des thèmes originaux ou des quartiers insolites, balades le jeudi, 1 fois par mois, 1/2 journée ou 1 journée avec guide expérimenté plus visites ponctuelles en dehors de Paris par car. Programme établi sur l'année.

Yoga : venez-vous détresser et respirer avec le yoga tous les lundis de 10h30 à 12h, de 18h à 19h30 ou de 19h30 à 21h et tous les mardis de 10h30 à 12h, de 16h30 à 18h ou de 18h à 19h30.

Tricot/crochet : débutant ou confirmé n'hésitez pas à venir pratiquer votre loisir dans une ambiance chaleureuse tout en partageant vos savoirs faire. Cours le jeudi soir à 19h30 en alternance avec le vendredi à 14h.

La Boîte à Bonheurs (BAB)

Présidente : Francine Ziadé Lepage
06.30.60.65.13
francinedenozay@gmail.com

La Boîte à Bonheurs est une association loi 1901 de théâtre amateur pour adultes qui existe depuis 2014. Nous sommes une dizaine d'adhérents motivés par le plaisir de jouer ensemble. Nous nous retrouvons une fois par semaine pour 2 heures d'atelier théâtral animé par une metteuse en scène professionnelle, Marie-Lise Gault.

Notre objectif est de monter un spectacle collectivement où chacun participe et s'implique en fonction de son potentiel, mais aussi de jouer ce spectacle plusieurs fois, à Nozay et dans d'autres communes.

Chacun de nos projets diffère : après « Le Dindon » de G. Feydeau, nous préparons actuellement un nouveau spectacle à partir de textes d'auteurs de théâtre sur le thème du couple, de l'amour et du désamour.

Venez nous voir et nous rejoindre !

Centre d'Animation Socio Culturel de Nozay (CASCN)

Président : Paul Lesage - 06 09 71 87 36

Section « Billetterie »
billetterie.cascn@gmail.com

Le partenariat liant depuis plusieurs années le CASCN et le Théâtre de Longjumeau, situé à moins de 10 kilomètres, permet aux Nozéennes et aux Nozéens de bénéficier d'un service de billetterie original et unique, pour tous les spectacles à l'affiche.

Cette activité du CASCN débute au printemps de chaque année et concerne la saison culturelle à venir. Elle propose de finaliser l'acquisition de billets bien placés à des tarifs souvent remisés.

Les adhérents bénéficient de plusieurs services :

- gestion numérique des réservations,
- démarches auprès du théâtre,
- remise des billets, lors du Forum des Associations, début septembre,
- informations en continu sur les spectacles annulés ou déplacés,
- prise en charge des procédures de remboursement,
- information aux adhérents, concernant les billets achetés via le CASCN et remis en vente.

Pour 2023-2024, plus de 50 spectacles sont annoncés. Le CASCN a recueilli près de 450 demandes de billets. La procédure mise en œuvre a permis d'obtenir, en priorité, dès la fin du mois de mai, les billets de la prochaine saison, tout en profitant d'une réduction de plus de 1000€ sur un budget de plus de 15000€.

Section « Atelier Percussions »

percus.cascn@gmail.com
http://www.nozaypercussions.sitew.fr

Cet atelier dispense une activité musicale réunissant des personnes de tout âge, intéressées par la pratique du djembé et des percussions africaines. Deux niveaux de formation sont développés : débutants et avancés.

Horaires : chaque jeudi soir, hors vacances scolaires débutants : 19h00 à 20h
 avancés : 20h15 à 22h15

Lieu : salle Arthur Rimbaud.

Section « Atelier de Danse Africaine »

cascn91@gmail.com
http://www.nozaydanseafricaine.sitew.fr

Cet atelier, créé en 2020, est animé par une professeure sénégalaise. L'environnement musical (djembé et doundouns) est assuré par l'Atelier Percussions du CASCN.

A la rentrée 2023, il est créé un cours pour les enfants âgés de 6 ans à 16 ans, qui vient compléter l'activité proposée aux adultes.

Les cours proposés sont destinés aux personnes désireuses de se familiariser avec la danse traditionnelle, en harmonie avec le son des tambours africains.

Plusieurs stages, d'une durée de 3 heures, répartis tout au long de l'année, prolongent cette activité. Pour l'année écoulée, 6 stages ont ainsi été suivis par une trentaine de danseuses.

L'atelier participe à différentes manifestations culturelles : nous avons été présents à la Soirée Amateurs, la soirée Danses Tout'Horizon et la Fête de la Musique, organisées à Nozay.

Horaires : chaque vendredi soir, hors vacances scolaires

enfants : 18h à 19h
 adultes : de 19h30 à 21h

Lieu : salle Multi-Activités de la Halle des Sports.

Comité des Fêtes

Président : Christian Bourghès - 06 71 11 58 74
cdfnozay@gmail.com

Le Comité des Fêtes est une association paramunicipale dont les membres sont entièrement bénévoles et qui, en collaboration avec les services municipaux, assure l'organisation et l'animation de ses traditionnelles manifestations : Soirées Amateurs, Carnaval de Bineau, Chasse aux OEufs, Week-end de Pentecôte, Festival, d'Automne, Village de Noël et Fête de la Musique.

Chaque année, le CdF essaie de vous surprendre avec une nouvelle animation. Le Festival de la Saint-Patrick fut l'une de celles-ci. Il devient désormais récurrent.

Vous pouvez découvrir nos activités sur notre site internet (www.cdfnozay.com) et suivre nos événements sur notre page Facebook et nous contacter par mail si vous souhaitez vous joindre à nous ponctuellement ou durablement. Aucune obligation, aucun engagement, aucune cotisation.

Toujours de la bonne humeur !

Toute aide est la bienvenue, n'hésitez pas !

Comité de Jumelage

Présidente : Aléna Fournil
jumelagenozay91@gmail.com

Depuis 12 ans le Comité de Jumelage échange avec Strelice (Rép. Tchèque) et Assago (Italie) en organisant une rencontre tous les ans avec des jeunes (une cinquantaine chaque fois) sur un thème sportif ou culturel (danse, musique ...).

Malgré l'interruption due au Covid 19, nous avons toujours l'envie de relancer nos rencontres avec Assago et Strelice dès que la situation sanitaire le permettra. Notre but est aussi d'organiser des activités avec les autres associations de Nozay comme nous l'avons déjà fait ces deux dernières années avec les Conservatoires de danse et de musique et bientôt avec le Comité des Fêtes

Vous nous avez confié vos jeunes, vous aimez les contacts, venez nous rejoindre, partager de bons moments avec les italiens et les tchèques.

Cultures du Monde

Présidente : Claudia Harel - 07 81 27 49 88
01 69 80 84 79

contact@culturesdumonde.fr
www.culturesdumonde.fr

Pour cette rentrée nous proposons des cours de conversation en allemand et en anglais.

Nos activités sont animées par des bénévoles, cotisation 60 €/an.

Allemand : le lundi de 19h00 à 20h00 niveau confirmé le mardi de 15h00 à 16h30 niveau intermédiaire

Anglais : le vendredi de 17h00 à 18h30 et de 18h30 à 20h00

Si vous souhaitez entretenir ou améliorer votre pratique en langue étrangère en vous joignant à l'un de ces groupes, n'hésitez pas à nous contacter.

Plus d'informations sur notre site internet.

Happy K'ountry Team

email : contacthkt91@orange.fr

L'Inédit Théâtre

Présidente : Georgia Schneiders

Contact : Daniel Comas

Téléphone : 06 47 22 04 02

email : danicomasmartinez@hotmail.com

Professeur : J.P. Le Men

Téléphone : 06 76 94 41 05

email : dodomen@wanadoo.fr

L'INÉDIT THÉÂTRE est une association 1901 qui existe depuis plus de 20 ans et qui a été fondée par un groupe d'élèves autour d'un intervenant. Le groupe est constitué d'un «noyau dur» et accueille tous les ans de nouveaux participants adultes, débutants ou confirmés.

Nous nous retrouvons une fois par semaine, le mardi soir (20h00-22h30) mais également quelques samedis ou dimanches selon disponibilité, quand le spectacle commence à prendre forme, pour une journée de travail ensemble.

L'Inédit Théâtre propose une approche assez originale du travail théâtral aboutissant systématiquement à des spectacles qui sont de véritables créations taillées sur mesure pour chaque individu, pour chaque participant à l'aventure.

Notre vision de l'action collective se résume assez bien dans cette formule : « On ne vient pas sur scène pour jouer quelque chose mais pour vivre quelque chose avec le public ». En début d'année nous commençons systématiquement par de la « formation d'acteur » : improvisations cadrées,

travail vocal et gestuel, le tout par le biais d'exercices ludiques mais essentiels ; puis dès Janvier des choix d'auteurs peuvent apparaître, des choix qui vont correspondre à une distribution possible en fonction des envies mais aussi des possibilités de chacun.

Depuis la création autour des événements de Mai 1968, nous intégrons, XXI^{ème} siècle oblige, de plus en plus de l'audiovisuel dans nos spectacles, les expériences menées ayant été fort concluantes (Cyrano, Peer Gynt, L'Atelier de Grumberg, ...). Nos supports sont de plus en plus divers mais comme disait Antoine Vitez, « TOUT EST THEATRE ».

Venez nous rejoindre !

Jardins ouvriers

Présidente : Édith Dubouchet - 01 69 80 74 22

Moto club

Président : Christophe Desvaux

Vous êtes motard et vous possédez une moto du plus de 400 cc, vous en avez assez de rouler seul et vous souhaitez partager des moments de convivialité entre passionnés de deux roues?

Alors venez nous rejoindre au sein de notre moto club qui compte déjà 25 membres.

Nous organisons des balades à la journée, au weekend ou sur plusieurs jours en fonction des destinations.

Ces sorties peuvent être :

- Culturelles (visites de châteaux, parcs et jardins etc. ...)
- Sportives (canoé, char à voile etc...)

- Gastronomiques

Le tout dans un bon esprit.

Nous prévoyons en septembre : Ouistreham et l'évènement « Normandy Beach Race »

En octobre : le musée historique minier de Lewarde et balade Moto vers Reims.

Afin de nous réunir et d'échanger sur les futures activités du club nous assurons une Permanence le 3^{ème} vendredi de chaque mois dans une salle municipale prêtée par la mairie de Nozay. Alors à bientôt parmi nous!

Nozay et son Histoire

Présidente : Annie Raymond - 06 74 18 48 26
histoirenozay@hotmail.fr

http://histoirenozay.canal blog.com

Notre association a pour but de faire découvrir aux Nozéens l'histoire de notre village par des publications, des expositions et des visites documentées par nos recherches dans les archives les témoignages des anciens et les photos collectées auprès de la population.

Noz' Espoirs

Présidente : Laura Surest Prely

nozespoirs@gmail.com

Notre association propose des ateliers chorégraphiques, ouverts à tous, dans le but de développer la création artistique.

En rejoignant notre troupe vous répéterez des œuvres scéniques dans le but de travailler avec d'autres artistes : danseurs, musiciens, peintres, photographes, chanteurs.....

Les ateliers proposés viseront à développer l'expression corporelle via la création de spectacle et ouvriront vos capacités aux notions de danse, HandiDanse, travail de scénario, et toutes autres formes d'arts permettant votre développement scénique et culturelle !

Noz'espairs propose des séances pour tout âge : découvertes et initiations, enfants, pré ados, ados et adultes et également des séances pour les seniors et les structures spécialisées ! Les ateliers seront encadrés par notre chorégraphe Laura, professeur diplômé d'état en danse jazz mais aussi en Handi-Danse.

Rendez vous sur notre page Instagram (nozespoirs) ou par mail (nozespoirs@gmail.com) si vous avez des questions !!

Renaissance et Culture

Présidente : Françoise Nicolini 06.28.05.04.56

rcnozaydb@outlook.fr activites91.com

L'association offre pour enfants, adolescents et adultes des activités culturelles et sportives (danses) dispensées par des professionnels.

Le but est de se faire plaisir dans une activité qui plaît.

Pour les adultes :

Anglais : plusieurs niveaux. Cours les mardi et mercredi.

Danses de Salon : niveaux débutants à confirmés. Cours le lundi soir.

Danses latines : salsa, bachata, lady style. Cours le mardi soir

Danse orientale : participe à divers spectacles : téléthon, danses tout'horizon, à certaines représentations de l'activité théâtre de l'association. Cours le jeudi soir.

Méthode Feldenkrais : prendre conscience de son corps en douceur par le mouvement pour se libérer de ses douleurs et de ses tensions. Cours le mardi soir.

Randonnées de loisirs : en matinée tous les 15 jours, à la journée deux fois aux beaux jours. Les randonneurs sont informés par une newsletter des conditions de la randonnée : horaire, tracé, difficulté...

Théâtre : cours le mercredi soir. Représentation en fin d'année d'une pièce choisie avec les « comédiens » et la professeure- metteuse en scène.

Pour les enfants et adolescents :

Théâtre : à partir de 7 ans. Cours le mercredi après-midi. Représentation en fin d'année d'une pièce choisie avec les « comédiens » et la professeure- metteuse en scène. Même professeure que pour les adultes.

Baby gym : de 3 à 5 ans. Jeux d'expression et collectifs favorisant la socialisation, la créativité et améliorant l'équilibre et la coordination. Matériel spécifique acheté pour cette activité. Cours à choisir le mercredi matin ou le jeudi à 17h.

Danse orientale : à partir de 15 ans, cours le jeudi soir avec les adultes.

Sur notre site activites91.com, toutes nos activités sont décrites, les horaires et tarifs mentionnés.

Pour tous :

Ateliers de création d'un terrarium autonome, véritable écosystème, 100% écologique. Ces ateliers seront organisés en fonction de la disponibilité de l'intervenante Terra-Véro.

Les Ruches de Nozay

Président : Benoît Mathé 06 28 06 46 51

lesruchesdenozay@gmail.com

L'association a pour but d'exercer et de promouvoir une apiculture de loisir de manière solidaire.

Une initiation décomposée en 2 parties vous sera proposée toute l'année : théorique en hiver et pra-

tique le reste de la saison sur les ruches de l'association.

Venez rejoindre une structure conviviale et épanouissante avec un lieu : de partage et d'entraide d'apprentissage pour connaître les abeilles en respectant la vie des colonies dans leur bien-être et leurs besoins d'échange et de mutualisation du matériel apicale.

Une partie jardin est également mise à disposition pour y cultiver des plantes mellifères.

SPORT

Association des Familles de Nozay

5 rue Paul Cézanne- 91620 Nozay

Présidente : Fatma SELLOU

Tel : 06 23 87 03 51

Mail : contact@associationdesfamillesdenozay.com

Site internet :

<https://www.associationdesfamillesdenozay.com/>
Pour la saison 2023/2024 venez retrouver nos huit activités, pour le plaisir, le sport, la performance, l'art ou les rencontres.

Nos professeurs reviennent dans la bonne humeur pour encadrer, transmettre leur connaissance et partager avec vous, leur goût pour la GR, la Danse, le Hip-Hop, le Fitness et la Zumba.

Dès 3 ans, munissez-vous de vos cerceaux, ballons ou cordes pour découvrir la GR.

Nous accueillons nos danseurs et danseuses de la section Modern Jazz dès 4 ans.

Dès 6 ans, enfilez vos baskets pour tester la Zumba et le Hip-Hop.

Cette année, nous avons l'honneur de lancer trois nouvelles disciplines, la barre au sol et la comédie musicale dès 6 ans & pour nos éveils, nous lançons la danse du monde dès 3 ans.

Quel que soit votre âge, reprenez ou découvrez nos activités dès la rentrée. Nous vous proposons 2 cours d'essai gratuit possible uniquement si l'inscription a été établie sur HelloAsso.

Tenez-vous prêts à noter sur vos calendriers : rencontres, galas, spectacles et autres manifestations seront au rendez-vous pour cette nouvelle année sportive !

Bonne nouvelle, nous avons lancé notre nouveau site internet, rendez-vous sur www.associationdesfamillesdenozay.com !

Vous pouvez également nous rejoindre sur Facebook : Association des Familles de Nozay

Association Sportive de Nozay (A.S.N.)

Président: Marie-Pierre FOUQUET

06 81 03 67 31

asnozay@gmail.com

L'ASN est un club omnisports qui regroupe 6 sections. Retrouvez ci-après toutes nos sections, prêtes à vous accueillir pour cette nouvelle saison.

A.S.N. basket

asnozay.basket@gmail.com

Facebook ASN basket - Instagram [asn_basket](https://www.instagram.com/asn_basket)

Vous souhaitez pratiquer le basket, alors rejoignez notre Club...

Nous privilégions le plaisir de jouer aux résultats sportifs, tout en étant respectueux des règles, de la progression des joueurs et de l'esprit d'équipe. En compétition ou en loisir, pour les filles et les garçons dès 5 ans, tout le monde trouvera sa place. Cette saison retour d'une équipe séniors masculins.

Vous pourrez venir à notre rencontre lors du Nozay Basket Camp, organisé du 28 août au 2 septembre 2023 à la Halle des Sports. Sinon rendez-vous au Forum des Associations le 9 septembre 2023 à Nozay ou lors de la reprise des entraînements à partir du 12 septembre 2023. Essais possibles. Pour tout renseignement sur les équipes et les horaires n'hésitez pas à nous contacter via notre adresse mail.

Retrouver toutes les dernières informations, en consultant notre page Facebook et notre compte Instagram.

A.S.N. défense contact

Président : Frédéric Beaurain - 06 14 31 30 64

dc.nozay@gmail.com

La Défense-Contact est un système de self-défense adapté à la réalité du terrain, à l'environnement et à la vie actuelle, dans un souci permanent de mise en sécurité du défenseur.

L'entraînement, à partir de 16 ans, se base sur des simulations et repose sur nos réactions instinctives. Il se centre plus sur l'idée de concepts ou de principes, que sur la mémorisation de techniques compliquées.

Entraînement : Les mercredis de 20h30 à 22h dans la salle d'arts martiaux du centre sportif Pierre Dupuis.

A.S.N. judo

Président : Jean-Michel Mesneau - 06 47 57 73 82

asnozayjudo@gmail.com

L'ASN NOZAY JUDO sera heureuse de vous accueillir à la rentrée en septembre au Dojo (Gymnase Pierre Dupuis) dans le total respect des règles et protocoles sanitaires en vigueur.

Le partage, l'entraide et l'éducation font partie de nos valeurs, alors n'hésitez pas à venir échanger avec nous pour toute question ET SURTOUT VE-

NEZ PRATIQUER.

Créneaux (le protocole sanitaire sera géré en

fonction de ces créneaux fixes) :

Baby Judo > 2016: Jeudi (17h15-18h15)

Baby Judo > 2015 & Mini-Poussin(e) > 2014-2013 : Mardi (17h - 18h) & Vendredi (17h15 - 18h30)

Poussin(e)s > 2012 : Mardi (18h - 19h30) & Jeudi (18h00 - 19h30)

Poussin(e)s > 2011 & Benjamin(e)s > 2010-2009 :

Mardi (18h - 19h30) & Jeudi (18h15 - 19h30)

Minimes > 2008-2007 : Lundi (18h15 - 19h15)

[Kata/JuJitsu 2 Fois par Mois]

Cadet(te)s > 2006-2005-2004 : Mardi (19h30 -

21 h30) & Jeudi (19h30 - 21 h30)

Juniors > 2003-2002-2001 : Lundi (18h15 - 19h15) &

Mardi (19h30 - 21 h30) & Jeudi (19h30 - 21 h30)

Séniors > 2000 et avant : Lundi (18h15 - 19h15) & Mar-

di (19h30 - 21 h30) & Jeudi (19h30 - 21 h30)

Séance(s) d'essai possible(s).

Renseignements : asnozayjudo@gmail.com ou

www.ASNOZAYJUDO.FR

A.S.N. rugby

Président : Laurent Rothenburg

06 25 99 09 14

Venez goûter aux valeurs du Rugby !

Respect, solidarité, convivialité et surtout plaisir. Filles ou garçons de tout âge, vous êtes les bienvenus pour faire un essai. Pour les adultes, il est aussi possible de jouer en loisir, quel que soit votre niveau, débutant ou non. N'hésitez pas à nous téléphoner pour plus de renseignements .

A.S.N. tennis

Président : Thierry Benzakki

www.asnozaytennis.com

Facebook @ASNozayTennis

asnozaytennis91@gmail.com

L'AS Nozay Tennis accompagne ses adhérents à partir de l'âge de 4 ans dans l'apprentissage du tennis. Grâce à un enseignement de qualité et adapté, notre équipe enseignante met tout en oeuvre pour vous permettre de progresser et de prendre du plaisir sur les courts de tennis.

Vous pouvez également participer à la compétition en intégrant les équipes engagées dans les différentes compétitions départementales.

A.S.N. volley-ball

Président : Eduardo PEREIRA

nozaymarcoussisvolley@gmail.com

Loisir Jeunes lundi 19h30 - 21 h

(Halles des sports de Nozay)

Loisir adultes Lundi 20h45 - 22h30

(Halle des Sports à Nozay)

Compétitions Lundi 20h15 - 22h30

(Marcoussis au gymnase de la ferme des prés)

Loisir adultes Débutants Mercredi 21 - 22h30

COSEC à Nozay

Loisir adultes confirmés Jeudi 20h30- 22h15
(Marcoussis au gymnase de la ferme des prés)
Loisir adultes COSEC à Nozay le vendredi de 20h30-22h30.

Compétition jeunes - 6 dimanches par saison en ufolep

Tarifs Loisir adultes et jeunes :

Loisir adultes Nozay/Marcoussis: 120 €

Loisir jeunes (- de 18 ans) Nozay/Marcoussis : 100 €

Loisir adultes extérieur : 125€

Loisir jeunes (- de 18 ans) extérieur : 105 €

Inscription : règlement + certificat médical

Boxing Club Sport de Contact Nozay

Président : Quentin Wallerand

bcsnozay@hotmail.com

Présent depuis plus de 30 ans à Nozay, le Boxing club est animé par un ancien international de boxe, Diplômé d'État (5^{ème} degré) en Full Contact, KickBoxing et K1 rules.

Le club propose des cours enfants (dès 6 ans) et adultes (tous niveaux), au gymnase P. Dupuis, pour s'initier ou se perfectionner aux techniques pieds-poings.

Horaires des cours :

Lundi de 19h30 à 21 h (adultes)

Mercredi de 18h à 19h (enfants) et 19h à 20h30 (adultes)

Samedi de 13h30 à 16h (enfants et adultes).

Football Club MNVDB

Président : Gilles CHEVILLARD (06 08 31 35 60)

Responsable technique : Arthur (06 42 56 38 41)

Mail officiel : 551438@lpiff.fr

Facebook et Instagram : @FCMNVDB

Le FCMNVDB accueille plus de 650 licenciés de tout âge (des U6 au +55 ans filles et garçons) dans diverses pratiques : Foot animation, foot compétition, football féminin, futsal, foot loisir, ...

Le club continue sa progression avec l'obtention des labels de qualité de la Fédération Française de Football pour ses écoles de football masculine et féminine (label remis ce printemps résultat des efforts en matière de formation réalisés depuis plus de 5 ans.

Si vous souhaitez pratiquer le football dans une ambiance familiale au sein d'un club ambitieux, venez nous rejoindre au forum des associations ou lors de la reprise des entraînements début septembre au stade Pauleta ou au stade du moulin. Vous pouvez aussi nous appeler pour obtenir plus d'informations. Vous retrouverez la vie du club sur nos réseaux sociaux et pourrez voir nos différentes animations e fin d'années (tournois de l'ascension avec 1200 jeunes sur deux jours ou nos voyages pour nos différentes équipes (suède, ile de Ré, Gironde, ...).

A très vite sur les terrains

Karaté Club

Président : Christophe Andreone

06 67 11 03 81

Entraînements :

enfants de 4 à 7 ans le vendredi de 19h à 19h30

enfants de 8 à 13 ans le vendredi de 19h30 à 20h30

plus de 14 ans et adultes le vendredi de 20h30 à 22h00. Professeur M. Di Francesco 6^{ème} DAN

Nath Club (Stretching)

Présidente : Valérie Lepetit - 07 60 00 98 26

asso.nath.club@gmail.com

Professeur : Nathalie Beasse - 06 84 35 55 89

L'association NATH CLUB a le plaisir de vous proposer durant l'année scolaire une activité de stretching. Les cours d'une durée d'1h30 sont ouverts à tous les adultes et se déroulent à la Halle des sports.

Chaque cours débute par un échauffement afin de réveiller vos muscles puis par une phase d'exercices qui changeront au cours de l'année tels que de l'élastique, du step, de la musculation douce, de la relaxation, ...

Le cours se termine par une série d'exercices au sol incluant des abdominaux, étirements, et assouplissement. Un cours de gymnastique douce vous est aussi proposé durant lequel Nathalie pourra adapter les mouvements à votre forme. Tout se déroule en musique et dans la bonne humeur. Vous venez pour vous faire du bien et passer un moment agréable.

Pour agrémenter notre saison, nous organisons 2 repas annuels avant Noël, et en fin d'année pour notre assemblée générale. Plusieurs horaires de cours sont proposés dans la semaine, et un cours non effectué peut se rattraper.

Venez découvrir les cours lors d'une ou deux séances gratuites lors de la rentrée.

Nozay Badminton Association

president.nba91@gmail.com

http://nozaybad.fr

Renseignements : Cyril TETEVIDE -

06 47 70 91 67

Rejoignez la tribu ! Sport mixte et accessible, le badminton est un sport pour tous !

Chaque année, près de 250 adhérents, adultes et enfants, nous font confiance pour pratiquer le badminton en loisir ou en compétition. Les jeunes sont accueillis dès 5 ans dans notre Ecole de badminton labellisée.

Au Cosec ou à la Halle des Sports de Nozay : tous les cours sont encadrés par un professeur diplômé de la Fédération Française de Badminton. En loisir, vous rejoindrez des groupes d'initiation où plaisir et partage sont au rendez-vous !

En compétition, notre expérience et notre palmarès, vous guideront vers vos objectifs !

N'hésitez pas à venir tester lors des séances d'essai à la rentrée en septembre, après le Forum des Associations.

Prenez soin de vous !

Présidente : Delphine BOUKILI

Mail: prenezsoindevous91@gmail.com

Professeur : Céline Schaar - 07 83 27 33 56

L'association vous propose des séances de sophrologie, en groupe, afin de travailler sur une thématique commune.

De son petit nom, « la sophro », est une technique psychocorporelle, s'appuyant essentiellement sur la détente physique, la relaxation. Vous apprendrez à vous relaxer, à vous ressourcer, à réguler votre énergie, à apaiser votre mental en réduisant le stress et l'anxiété, en gérant vos angoisses, vos émotions ...

Cela vous permettra également de vous projeter sereinement dans l'avenir, de retrouver la confiance en vous, la motivation, d'avoir une vision plus agréable et plus vraie de votre réalité. Cette discipline ne nécessite pas d'être sportif. Elle se pratique entre autres, par des mouvements calmes, associés à des exercices de respirations, par l'imagination et des visualisations d'images à évocations positives ...

La sophro a pour objectif d'amener les personnes, à accueillir leurs ressentis, à se découvrir, à porter un nouveau regard sur elles-mêmes. Cette prise de conscience permet de trouver en elles toutes les ressources nécessaires pour mobiliser leurs capacités, leur potentiel afin d'harmoniser le corps et l'esprit et de soulager leurs différents maux.

La sophrologie n'est pas une profession médicale. Elle a pour source, l'hypnose, la relaxation, les disciplines orientales, comme le bouddhisme, le yoga, le zen japonais ...

C'est une méthode qui demeure laïque sans lien avec Pratiquée en groupe, elle permet de rompre l'isolement, d'améliorer la motivation et de s'entraîner régulièrement.

Alors assez parler ! Le mieux c'est d'essayer!

Venez découvrir cette discipline lors d'une séance découverte, gratuite.

Vous pourrez nous rencontrer au forum des associations. N'hésitez pas à nous contacter.

Sport Pétanque Nozay

Président : Denis Robyn - 06 70 13 99 77

spnozay@gmail.com

Le sport pétanque Nozay est une association où il fait bon se retrouver toute l'année le mardi et le vendredi en fin d'après-midi. Affiliés à l'UFOLEP depuis l'an dernier, notre fédération accueille les

joueurs de tous niveaux. Compétiteur dans l'âme ou juste pour le plaisir vous serez les bienvenus.

Du plus jeune au plus ancien, du moins expérimenté au plus aguerri, tout le monde se rencontre pour s'améliorer, apprendre, échanger et passer un bon moment.

Si vous venez, vous ne ferez pas que passer. Enfin une addiction qui n'est pas nocive !

A bientôt au complexe sportif du Mesnil-Forget.

Taichi Chuan & Qigong

06 17 08 68 09

Mail : shanti91160@gmail.com

Le taichi chuan est une gymnastique martiale chinoise lente et harmonieuse qui développe entre autres la coordination et l'équilibre. Le qi gong est une gymnastique de santé chinoise pour l'entretien du corps physiquement et de façon interne pour la santé et l'énergie.

Professeur : Christian RASOTTO

Pratique le taichi chuan depuis 30 ans et continue son travail avec des experts d'origine chinois, Maîtres qui transmettent une Tradition de lignée authentique.

Tronc commun BEES 1^{er} Dir de la Jeunesse et des Sports 2007

ATT2 de la Fédération Française de Taichi Chuan 2008

ATT3 de la Fédération Française de Taichi Chuan 2010
4^{ème} DUAN de la Fédération Française de Taichi Chuan 2011.

CQP Animateur de loisirs sportifs option Activités gymnique d'entretien et d'expression 2013

Adeptes du yoga et des arts martiaux depuis 1969 (Aïkido, Karaté, iado, Kendo)

Dans le cours nous partagerons plusieurs Qigong et Taichi chuan vers un changement d'état de conscience vers la méditation et la paix. Le cours se terminera par une séance de relaxation .

Informations supplémentaires sur le site de l'association (<http://www.yoga-taichi91.fr>) et la chaine youtube (<https://www.youtube.com/c/Christian-Rasotto>)

NOS AINES

La Joie de Vivre

Présidente : Janine Puy - 06 37 70 75 36

jpuy2@orange.fr

Le « Club de la Joie de Vivre » a pour but :

- d'aider les préretraités/retraités et leur conjoint de cinquante-cinq ans au moins à sortir de leur isolement, de mettre en oeuvre toutes les activités de solidarité, de loisirs, d'information et de culture pour permettre à certains plus âgés de rester autonomes.

Le Club de la Joie de Vivre est ouvert les mardis et les vendredis de 14 h à 18 h.

Jeux de tarots, belotes, rumi-lettres, scrabbles, etc vous y serez proposés, des sorties et 1 voyage sont également proposés aux adhérents tout au long de l'année.

PARENTS D'ÉLÈVES / ÉDUCATION / ENFANCE

A.L.P.E.A.

(Association Locale de Parents d'Élèves Autonomes)

Présidente : Anaïs Culot - 06 77 81 86 74

alpea@outlook.fr

<https://www.alpeanozay91.fr>

Page Facebook ALPEA Nozay

L'association A.L.P.E.A libre de toute démarche politique ou religieuse, totalement indépendante, a pour but d'améliorer le cadre de vie scolaire de nos enfants.

Nous sommes investis dans chaque école de Nozay, ainsi qu'au collège Louise Weiss, pour vous représenter auprès des équipes pédagogiques, mais aussi auprès des instances académiques et de la collectivité locale.

Notre rôle est de poser vos questions aux conseils d'écoles, dans les conseils d'administration et lors des conseils de classes du collège.

Nous participons avec les autres associations de parents d'élèves aux réunions de concertation auxquelles la Mairie nous convie, notamment sur l'organisation du temps scolaire.

Afin de nous connaître davantage et obtenir de plus amples informations concernant nos actions, rejoignez-nous lors du prochain forum des associations ou bien lors de la réunion d'information prévue la semaine suivante, pour continuer ensemble à « voir plus loin pour nos enfants ».

Bonne rentrée à tous !!!

F.C.P.E

(Fédération des Conseils de Parents d'Élèves)

Président : Yannele BOT - fcpenozay@gmail.com

<http://fcpe-nozay.blogspot.com>

Envie de vous impliquer dans la vie scolaire de vos enfants à l'école ou au collège? Des projets que vous souhaitez réaliser, des idées à partager ? Ouvert à tous, la FCPE permet aux parents de se rencontrer, de s'informer, d'échanger, de remplir leur rôle au sein de la communauté éducative.

Nous sommes présents dans les différentes instances, scolaires, municipales et départementales et n'hésitons pas à nous positionner clairement ou mener des actions si nécessaire.

Nous organisons chaque année des événements profitables aux Nozéens et aux groupes scolaires implantés sur la ville

(Bourses libres jeux/ roulettes - projet conférences - opération « torchons » aux verts Prés).

A.M.F.A (Association des Assistantes Maternelles et Familles d'Accueil)

Présidente : Céline SCHAAR

07 83 27 33 56

amfa.celine.schaar@gmail.com

L'association AMFA regroupe des assistantes maternelles de Nozay et des villes voisines. Nous informons nos adhérentes sur l'évolution de nos statuts, droits et obligations de notre profession.

La réglementation étant devenue très compliquée, nous accompagnons nos adhérentes en cas de difficultés avec un employeur afin d'éviter les litiges et maintenir une bonne relation.

Nous proposons également des contrats de travail et des assurances professionnelles.

Chaque année nous organisons une braderie de puériculture, qui nous aide à financer deux spectacles par an.

Un spectacle à Noël et un spectacle au printemps, pour le plus grand plaisir de nos petits, mais également celui des adultes !

J'ai créé un groupe PUBLIC sur FaceBook, Petite enfance conseils et informations :

<https://www.facebook.com/groups/368337225005879>

Je vous invite à venir rejoindre ce groupe. Vous y trouverez différents articles professionnels, sur un thème qui m'est très cher, celui de la petite enfance.

Pour les assistantes maternelles, elles y trouveront en un même lieu, une multitude d'articles leur procurant une formation continue.

Pour les parents, ces mêmes articles vous donneront des pistes, des orientations, vous permettant de mieux comprendre votre enfant et d'accompagner son développement.

CULTE

MAVIMON'L

(Aumônerie)

Alexandrine ANDREI - 06 30 90 78 91

<http://mavimonl.fr>

L'aumônerie c'est quoi ? L'aumônerie est ouverte à tous de la 6^{ème} à la terminale.

Pourquoi venir à l'aumônerie ? Pour avoir de super moments entre amis, s'amuser, échanger, se détendre.

Mais aussi... trouver d'autres personnes croyantes, partager sa foi ou la découvrir, participer à des rassemblements entre jeunes, des week-ends, des pèlerinages..., exprimer sa position sur l'Église, s'engager dans sa vie chrétienne. ...

Paroisse

Joséphine Brachet - 06 61 33 89 25

Dolorès Heugue - 06 50 17 70 79

(Inscriptions baptêmes et mariages)

Le planning des permanences est affiché aux portes de l'église.

Culte catholique

Église Saint-Germain L' Auxerrois - 01 69 01 04 97

Place de la mairie - 91620 Nozay

Presbytère : 3, rue Alfred Dubois - 91460 Marcoussis

Culte protestant

Église évangélique - 01 69 20 31 06

luthérienne Saint- Marc 6 allée du Japon - 91300 Massy

Eglise réformée évangélique

01 69 20 75 65

7 allée des Scandinaves - 91300 Massy

Eglise protestante unie en vallée de chevreuse communauté réformée

01 69 20 26 42

33 avenue du Président Wilson - 91 120 Palaiseau

Culte Israélite

01 69 38 14 29

Association consistoriale Israélite de Paris

28, avenue Jean-Pierre Bénard - 91200 Athis-Mons

Culte musulman

01 69 40 82 46

Association culturelle des Musulmans de Vigneux

15 rue Galilée; 91270 Vigneux-sur-Seine

La discrétion est assurée.

HUMANITAIRE & DIVERS

Coordination téléthon Essonne, secteur nord

01 60 75 13 13 / telethon91n@afm-telethon.fr

47 rue de Trou Grillon 91280 St-Pierre-du-Perray

FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie)

Paul Meignan - 01 69 01 41 27

ONAC (Office National des Anciens Combattants)

Direction départementale de l'ONAC

Immeuble de bureau/ Espace Europe 1

01 60 79 25 11 / 5,7 rue François Truffaut 91042

Courcouronnes Cedex

Secours catholique

01 69 01 94 25 / 06 30 95 60 02

Vie libre - Soif d'en sortir

Responsable : Jérôme GILLET

01 69 34 64 46 ou 06 15 62 44 39

vielibre-longjumeau@vielibre.org

<http://www.vl91160.fr>

L'alcool, osons en parler sans honte.

Permanences : À Longjumeau tous les 2èmes, et 4èmes vendredis du mois à la Maison Coluci - rue Maryse Bastié à 20h30. À Linas tous les premiers vendredis du mois, salle de la source à 20h30. À Montlhéry tous les 3èmes, vendredis du mois, foyer Georges Brassens rue Maurice Spiral à 20h30.

Visites aux malades :

À la Clinique de Villebouzin à Longpont-sur-Orge tous les mercredis de 19h30 à 21 h. Le bouche-à-oreille passe très bien, de nouveaux sympathisants de Nozay

Adapei 91

Président: M. Rino BIANCHERIN.

Siège social : 124 Avenue des Champs Lasniers - 91400 Les Ulis

Secrétariat: Tél. : 01 69 41 32 25

Courriel : contact@adapei91.fr

Site internet : www.adapei.91.fr

Association Départementale des Associations de Parents, de Personnes Handicapées Mentales et de leurs Amis de l'Essonne Affiliée à l'Unapei (Union Nationale), reconnue d'utilité publique. L'Adapei 91 a pour buts de rassembler, soutenir et aider les personnes en situation de handicap mental et leurs familles.

Activités : Actions familiales d'écoute, de soutien et d'aide. Plusieurs permanences en Mairie sont ouvertes. Formation des personnels accueillant du public à l'Accueil, l'Accompagnement et l'Accessibilité des personnes porteuse de handicap mental. Activités de loisirs et de répit à Massy. Représentation dans les instances Départementales CDCPH, MDPH via la COM EX et la CDAPH, etc....

Création et gestion d'établissements :

La Résidence Soleil à Massy et Chilly-Mazarin, La Maison de Vaubrun aux Ulis, Les Vignes et Tilleuls à Gometz le Château et Saulx-les-Chartreux et La Maison Valentine à Bouray/Juine.

Création en cours d'un dispositif de soutien à la parentalité et d'un SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico Social pour Adultes Handicapés).

Plateforme écologique de Nozay

SIREDOM

Modalités d'accès:

RD 59 - Chemin des boeufs 91620 Nozay

01 69 74 23 50

Jours et heures d'ouverture:

- Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h à 18h (de 13h à 17h du 1^{er} janvier au 1^{er} avril)
- Dimanche : de 9h à 12h
- Ouvert les jours fériés uniquement de 9h à 12h
- Fermeture les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

La plateforme écologique est accessible grâce à un badge, délivré par les Services Techniques, aux horaires d'ouverture, sur présentation :

- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance EDF, téléphone, gaz ...),
- d'une pièce d'identité.

Un seul badge par foyer vous sera délivré et vous donnera accès à toutes les déchèteries du réseau.

Plus d'informations sur : <http://www.siredom.com>

Transports



Aéroport de Paris

Orly-Roissy/
Charles de Gaulle
3950

Les transports scolaires
Transports KEOLIS Meyer

123 rue Paul Fort- BP 113
91312 Montlhéry Cedex
01 69 01 00 09

www.transports-daniel-meyer.fr

La commune est desservie par 5 lignes de bus régulières : DM10S, DM11A, DM11C, DM11E, DM17, DM17S.

Le transport scolaire entre Nozay et l'établissement scolaire des Ulis est assuré par la ligne DM1 OS du réseau KEOLIS Meyer.



SNCF

Gare RER Massy-Palaiseau
Gare RER St Michel sur Orge
Gare TGV Massy
3250

Les titres de transport

Carte Imagine'R

www.imagine-r.com
Valable un an. Pour les collégiens, lycéens et les étudiants de moins de 26 ans.

Carte scolaire bus lignes régulières :

www.optile.com
Pour les collégiens et lycéens.
Valable du jour de la rentrée de septembre à la fin de l'année.

Localisation des défibrillateurs



Halle des sports
route de villejust

Halle du marché
parking de la mairie

Centre culturel Robert Hossein
rue du petit Gobert

COSEC
rue de Versailles

Complexe sportif Pedro Pauleta
Chemin du Mesnil Forget

Maison de santé pluridisciplinaire
8, Chemin de Belle Epine

Véhicule de la police municipale

Dépannage 24h/24

ENGIE / ENEDIS
Urgence électricité
09 72 67 50 91

Urgence gaz
08 00 47 33 33

SUEZ
09 77 40 11 42
(appel non surtaxé)

POLICE MUNICIPALE
Bâtiment du Gros Chêne
4, rue du Gros Chêne - 91620 Nozay
01 69 01 52 34
Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

Les agents de la Police Municipale de Nozay sont chargés de l'exécution des missions relevant de la compétence du Maire en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Ils sont chargés d'assurer l'exécution des arrêtés de police du maire.

Les missions de la Police Municipale s'effectuent en coordination avec la gendarmerie nationale de Nozay.

En effet, cette police de proximité implique une étroite collaboration entre les deux services.

La police intervient aussi auprès des enfants dans les écoles dans le cadre de la prévention routière.



GENDARMERIE
1 rue Louis Renard
91620 Nozay
01 69 63 25 00

EN CAS D'URGENCE

- Pharmacie de garde - 17
- Police secours -17
- Pompiers - 18
- SAMU -15
- Appel d'urgence européen (accessible depuis un portable) - 112
- Urgence sans-abri - 115
- Allo enfance maltraitée - 119
- Centre antipoison
01 40 05 48 48
- Drogue info service
08 00 23 13 13

- Violence femmes info
39 19 & 114 par sms
www.service-public.fr/cmi
- SIDA info service
08 00 84 08 00
- S.O.S. alcool
09 80 98 09 30
- S.O.S. mains
Clinique de l'Yvette
08 26 30 60 30
- S.O.S. médecins
08 26 88 91 91
- Urgences dentaires (dimanche et jours fériés)
01 42 17 84 16
- Urgences vétérinaires
01 43 96 72 72
- Viols femmes info
08 00 05 95 95
- Vol carte bleue - tout type
08 92 70 57 05
- Vol chéquier
08 92 68 32 08

Agence ORPI
Nozay immobilier
1, rue du Bois Clair
01 69 01 28 28
Fax. : 01 69 01 14 71
v.gauthier@orpi.com

Aid'Espac
M. Berthé
Impasse Elisabeth
07 71 22 83 87

Aude à la Déco
Expertise Feng Shui
décoration d'intérieur
14 Rue Jean Mermoz
06 65 58 91 75
contact@audaladeco.fr

Auto-école de Nozay
2 bis, place de la Mairie
01698069 16
autoecoledenozay@orange.fr

Bar-tabac «Le Versailles»
1, rue de Versailles
01 69 01 11 99

Blanchisserie - Teinturerie
6, rue de Versailles
01 69 80 01 15
aharchiabelhak261160@gmail.com

BNP Paribas
Agence de Nozay
Rue du Vieux Lavoir
08 20 82 00 01

Boucherie Carbon
4 p lace de la Mairie
01 69 80 67 40

Boulangerie
«Au Coeur de Nozay»
2, rue du Vieux Lavoir
01 69 80 97 38

Boulangerie Lemonnier
1, rue du bois clair
01 69 01 04 85

Cardoso multiservices
10, rue Albert Camus
01 69 80 94 62
06 58 67 91 60
cardosomultiservices@free.fr

Coiffure du Monde
3, rue du Bois Clair
01 64 49 06 06

Couleurs en cœur
Bijoux fantaisie et de mariage
21 bis, route de Versailles
01 69 01 40 53

Crypto Conseil
Maintenance informatique
Cédric BELPAIRE
1 route de Montlhéry
01620 NOZAY
06 45 45 73 69

D ET RB
Maçonnerie et couverture RGE
09 88 40 13 14
06 46 65 49 27

Esprit Création
Entrepreneur paysagiste
39, chemin de la Croix Boisée
06 15 01 11 21
01 76 31 12 33

Fernand Charreau
Expert en performance mentale
coach consultant et préparateur
mental certifié
06 44 34 84 05
fernand.charreau@gmail.com
www.coaching-prepamentale.fr

FMP Ouvertures
2 Rue Gutenberg
01 69 80 60 23
www.fmpouvertures.com

Gamm vert
1, rue Edison
01 69 01 01 59

Gibsol
Installateur RGE photovoltaïque et
bornes de recharge
07 89 23 02 67
contact@gibsol.fr
www.gibsol.fr

Iad France
Delphine Antippas
Conseillère en immobilier
06 89 22 54 24
delphine.antippas@iadfrance.fr

Maryline Mousset
Conseillère indépendante en
immobilier
10 rue de la pierre levée
91620 Nozay
06.98.75.08.26

Immo Liaison
9, rue de Versailles
06 32 37 65 21

Institut de beauté «Allison»
3, rue du Bois Clair
01 60 12 19 51

Institut de beauté «Natur'Elle»
4, place de la Mairie
01 69 80 97 57
https://app.kiute.com/
beaute-natur_elle_/home

Caroline Kolodziej
Tél : 06 18 41 85 12
L'Agence Au Forfait Unique
www.agenceforfaitunique.fr

L'Atelier
Fleuriste
3, rue du Bois Clair
01 64 49 72 44

La cave de Nozay
13 ter, rue de Versailles
01 69 013877

Le Petit Casino
4, bis rue du Vieux Lavoir

Levana Events
Organisatrice d'évènements
professionnels
06 60 27 58 25
www.levana-events.com
sandra.callarec@levana-events.com

Christine Makundé
Mandataire d'assurance de
proximité
06 13 69 29 41
christine.makunde.am@axa.fr

Milet1deco
Décoratrice et architecte
d'intérieur
Emilie SACQUET
07 86 14 69 73
milet1deco@gmail.com
www.miletunedeco.fr
Instagram : #milet1deco
LinkedIn : Emilie Sacquet
(Gavalda)

My frenchie coeurdonniere
https://mfcphotographe.my-
pixieset.com/
myfrenchiecoeurdonniere@
gmail.com
07 61 91 53 07

Pizza Roméo
4, Place de la Mairie
06 11 34 99 0 1
09 73 64 65 09

Restauration rapide O'coin
2, rue du Bois Clair
09 54 35 41 58

Salon de toilettage
«La Toilettierie»
3 rue du Bois Clair
01 69 80 81 67

Jean-François SALEM
Photographe
www.jfphotographe.fr
06 28 70 07 87

SN.arts
photograph e et vidéaste
Florian Fernandes
2, chemin Cadet
06 61 59 01 00
sn.artphotography@gmail.com

Symbiose Homme Animal
Educatrice comportementaliste
animalier, certifiée PECCRAM
07 83 57 54 33
contact@symbiosehomme
animal.com
Symbiosehmmeanimal.com

Cette liste des commerces et entreprises résulte d'un inventaire réalisé sur la base du volontariat. Elle n'est en aucun cas exhaustive. Pour apparaître dans le prochain guide pratique, faites-vous connaître auprès du service communication par email à mairie@nozay91.fr ou par téléphone au 01 64 49 58 00.

1 Step Design SARL
Création de sites internet /
e-commerce, création
graphique
Frédéric Sergent
14, rue Louis Blériot
06 16 15 32 53
frederic@1step-design.fr
1stepdesign.com

Terra-vero
Création artisanale et locale de
terrariums
91620 NOZAY
06 63 16 93 35

Théâtre qui parle aux yeux
Cours de théâtre et prise de
parole en public
Préparation au grand oral du bac
Marie-Astrid Houy
1 allée des Noisetiers
06 82 97 55 70
tqpy@free.fr

Traiteur «Vanille Fraise»
5 rue Gutenberg
01 64 49 94 85

Michèle Rabier
Secrétaire indépendante
2, allée des Marguerites
06 29 05 44 45
michele.rabier@outlook.fr

William Albert Informatique
Dépannage informatique à
domicile
16 rue du Bois Clair
07 69 56 10 58

X-Cars
Achat et revente de véhicules
d'occasions
12 rue des Verts Prés
0625296793
06 22 33 88 34
xcars91@gmail.com
https://pros.lacentrale.fr/
C035499/



LE MARCHÉ
(parking de la Mairie)
Le samedi matin
de 8h30 à 13h

Cent pour cent crête
Ventes de produits crétois
Philippe DURAND
https://www.100pour100crete.com/

Erwan Humbert
Maraicher BIO
(légumes frais de la ferme)
de Longpont-sur-Orge
06 60 39 12 66

M. et Mme Skura
Primeur
(dont des produits bio issus
de l'agriculture de Nozay)

Rêvetica
Produit alimentaires et
artisanaux équitables
Annie Pedoussaut
Samedis selon les dates
mentionnées sur :
www.revetica.com
14, rue Debussy
06 75 00 09 07

Maison de Santé Pluridisciplinaire |||||

8 chemin de Belle-Epine 91620 Nozay
<http://www.maisonsantenoazay.com>

Médecins généralistes

Dr Ferrandi - Dr Jacquet - Dr Trinkl
 Dr Bonnet - Dr Salmon - Dr Ben Salem
 01 64 49 05 12
 Prise de rendez-vous sur : maiaa.com

Cabinet d'infirmières

Mmes Begard - Corenflos - Greard -
 06 63 89 59 34
 Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 9h30
 sans rendez-vous
 Soins à domicile 7j/7
 01 69 01 64 03

Podologue

Mme Léopoldie
 06 68 99 62 33
 Prise de rendez-vous: Doctolib.fr

Diététicienne

Mme Chevillard
 01 69 63 52 20
 Prise de rendez-vous: Doctolib.fr

Orthophoniste

Prise de rendez-vous : Doctolib.fr
 Mme Craberou - Belzak
 Mme Le Voyer
 Liste d'attente sur www.maisonsantenoazay.com

Sage femme

Mme Godard
 06 67 60 34 17
 Prise de rendez-vous: Doctolib.fr

Psychologue/Psychothérapeute

Mme Bolon
 Mme Rochedreux
 07 67 22 88 83
 Prise de rendez-vous sur: doctolib.fr

Podologue-Pédicure

M. Martinelli
 4 Place de la Mairie 91620 Nozay
 01 69 01 60 51

Psychologue - psychothérapeute

Mme Coutinho
 23 allée des Marguerites 91620 Nozay
 06 30 85 05 62
angela.coutinho.ac@gmail.com

Ostéopathe

Mme Fanzutti
 15 rue des Maraichers
 06 87 35 81 80
 Masseurs Kinésithérapeutes
 M. Saux - Mme Levasseur
 Mme Gallian - Mme Bourgeois
 19 bis rue du Temple 91620 Nozay
 01 69 31 15 20

Vétérinaire

Dr Landeau
 4 Place de la Mairie 91620 Nozay
 01 6449 04 05

Pharmacie

M. Jacqueneau
 2 Place de la Mairie 91620 Nozay
 01 69 01 44 98
 Pharmacie de garde (contacter le commissariat
 d'Arpajon au 01 69 26 19 70 ou composer le 17)

Chirurgiens - Dentistes

Dr Laboisie
 3 rue Saint-Germain 91620 Nozay
 01 69 63 33 67
 Dr Trocellier
 15 rue des Maraichers 91620 Nozay
 01 69 01 10 80

Laboratoire d'analyse médicales

M. Dosdat
 7 rue de Maillé
 91310 Monthléry
 01 69 63 33 67
 6 voie du Mont Rû
 91310 Longpont-sur-Orge
 01 69 01 45 28

Hôpitaux

Centre Hospitalier Général
 159 rue François Mitterrand
 91160 Longjumeau
 01 64 54 33 33

Centre Hospitalier de Bligny

91460 Briis-sous-Forges
 01 69 26 30 00
 Fax. : 01 60 13 60 60

Centre Hospitalier Général

4 place du général Leclerc 91400 Orsay
 01 69 29 75 75

Hôpital privé Jacques Cartier

6 avenue Noyer Lambert 91300 Massy
 01 60 13 60 60

Cliniques

Clinique de l'Yvette
 67 route de Corbeil 91160 Longjumeau
 08 26 30 60 30
 Clinique des Charmilles
 12 boulevard Pierre Brossolette 91290 Arpajon
 01 69 26 88 88
 Clinalliance
 43 rue de Verdun 91700 Villiers-sur-Orge
 01 69 46 70 00

Service d'aide médicale

Le week-end ou un jour férié, si votre médecin traitant n'est pas disponible et que vous ne pouvez attendre son retour, composez le 01 64 46 91 91
 Selon votre situation, un médecin vous recevra à la Maison médicale de garde la plus proche.

Maisons de retraite

Château de Lormoy
 47 rue de Lormoy 91310 Longpont-sur-Orge
 01 69 80 24 24

File Etoupe

Square Thibault File Etoupe
 91312 Monthléry Cedex
 01 69 80 41 41

La Pie Voleuse

1 avenue de la République 911 20 Palaiseau
 01 69 31 28 14

Repotel

Rue Moutard-Martin
 91460 Marcoussis
 01 69 80 13 00

Résidence du parc de Bellejame

1 rue Jean de Montaigne
 91460 Marcoussis
 01 69 80 55 55

Sophrologie

SOPHRO-VBC
 Sophrologue certifiée RNCP EI
 Spécialisations :
 Périnatalité/Enfants/Adolescents
 Acouphènes/Personnes âgées/Cohérence
 Cardiaque/ Accompagnement au deuil.
 91620 NOZAY
 06 63 16 93 35

Sophrologie & Hypnose

Cabinet de sophrologie et d'hypnose»
 Céline Schaar EI »
 16 rue du Bois Clair 91620 NOZAY
 07 83 27 33 56

Taxis de Nozay

Deux taxis sont agréés à Nozay pour le service de transport privé de personnes.
 Un emplacement réservé aux taxis est situé à proximité du bâtiment du Gros Chêne.
 06 20 51 44 59
 06 12 23 50 79



Fenêtrier VEKA RCM

Depuis + de 30 ans



Bien plus qu'une fenêtre

FENÊTRES



PORTES D'ENTRÉE



Fenêtres - Portes -
Volets - Portes de garage
Portails - Clôtures - Vérandas
Portes blindées

VOILETS



PORTAILS & CLÔTURES



DEVIS GRATUIT

La Ville-du-Bois - Étampes
Ste Geneviève-des-Bois - Orsay
Montgeron - Pithiviers - Antony

21, AV DE LA DIVISION LECLERC (RN 20) 91620 LA VILLE DU BOIS
01 64 49 70 79 rcmfenetrier@orange.fr



JBF DECO

10, rue du Ruisseau Blanc
91620 LA VILLE DU BOIS

07 87 48 55 96

PEINTURE-RÉNOVATION-DÉCORATION



Boucherie Carbon



Boucherie ♦ Rôtisserie ♦ Charcuterie

Du mardi au samedi 8h30 à 12h30 / 16h à 19h
Le dimanche 8h30 à 12h30

4 place de la mairie, 91620 Nozay
01 69 80 67 40



bouhercarbon



TAXIS NOZAY



06 12 23 50 79 | 06 20 51 44 59

Transport 7j/7 | Toutes distances

Gares, aéroports, hôpitaux, livraison de colis... Taxis conventionnés
Transports CPAM • Tout mode de règlement accepté

**Bureau administratif :
53 route de Montlhéry
91620 NOZAY**



Restons connectés !

Nos coordonnées :

www.nozay91.fr

mairie@nozay91.fr

01 64 49 58 00

Suivez-nous pour ne rien manquer :

